L'unité

N° 185 - 4 F L'hebdomadaire du Parti socialiste 26 décembre 1975

Portugal : Esc. 37,50



LE VISITEUR DU GRAND SOIR

PAR PIEM

Elle avait préparé un grand repas de réveillon. Il avait mis son beau costume des dimanches. Ils avaient sorti la belle vaisselle à fleurs. Elle avait rajouté un couvert, car il était impensable que l'année puisse s'écouler sans qu'Il vienne s'asseoir à leur table, ils avaient voté pour lui les yeux fermés (ceci expliquant cela). Il leur devait bien ça.

Et puis dans le quartier on commençait à jaser : « Vous savez, Il n'est jamais venu chez les Untel, Il ne doit pas les aimer, Il s'en méfie... etc., etc. »

Le temps passait rapidement, la pendulette marquait minuit moins cinq.

Il viendra, ils en étaient certains. Monsieur Untel avait pris quelques instants sur son temps de chômage pour décorer la table avec humour, une rose rouge dans un verre à moutarde. Elle avait mis les petits plats dans les grands ; au menu, un écureuil farci retiré au dernier moment de la Caisse d'épargne et de prévoyance. Minuit moins trois ; la demi-bouteille de Chantepelure onze degrés chambre doucement.

Madame, dans sa tête, répète pour la 365e fois son petit compliment : « Monsieur le Président, c'est un très grand honneur pour nous-mêmes et pour la France... », elle cherche ses mots mais l'émotion la trouble. Il en est ainsi chaque fois qu'elle pense à la France, depuis ce fameux jour où Zitrone lui annonça à la radio, alors qu'elle épluchait un oignon, la victoire d'« Allez France » dans le prix de l'Arc de Triomphe.

Dans deux minutes, le Président sera là et pourtant son mari n'est ni encadreur, ni éboueur, ni garde-chasse, ce n'est qu'un chômeur banal parmi tant d'autres.

Au clocher de l'église voisine, l'horloge entame avec un peu d'avance le long chapelet des douze coups de minuit, mais Madame Untel sait bien qu'il ne faut pas la croire depuis l'arrivée en cette église d'un nouveau curé, prêtre ouvrier, qui travaille chez Lip à ses moments perdus. Ils ont disposé deux annuaires sur la chaise du Président, « comme on a vu à la télé avec Claude François ». Les Untel n'ont pas le téléphone, mais ça n'empêche pas d'avoir de l'éducation.

Il nous parlera de son voyage en haute Egypte, pense Monsieur, non sans un certain frisson, car il est sujet au vertige. Au dessert, il nous chantera « La pêche aux moules », espère Madame, qui n'a jamais beaucoup apprécié « Le chant du départ ».

L'écureuil, dans sa cocotte, mijote doucement. Sur la commode, la pendulette sonne l'heure, un, deux, trois. Des pas résonnent dans le couloir, quatre, cinq, six. Madame Untel serre, sur son corsage amidonné, ses petites mains rougies par les lessives, sept, huit, neuf, dix, onze. Devant la porte les pas se sont arrêtés. Il a frappé à douze, couvrant le dernier tintement de la pendulette.

C'est bien cela, la politesse des rois. Monsieur a ouvert la porte ; ils en avaient décidé ainsi, à juste titre, puisque à cet instant précis se clôturait l'année de la femme et que l'homme redevenait le maître.

Un halo de lumière envahit la pièce et la longue silhouette de Valéry Giscard d'Estaing apparut par la porte entrouverte.

C'était lui, c'était bien lui, c'était enfin lui. Un d'Estaing chez les Untel.

La joie fut trop forte pour la maîtresse de maison. Elle s'écroula morte sur les annuaires.

Ce fut un bienfait pour elle, car elle ne put assister ainsi à la suite désastreuse des événements.

« Le prince Poniatowski, quel étage ? » demanda le Président.

« Quatrième à droite en sortant de l'ascenseur », répondit Monsieur Untel.

Le Président referma rapidement la porte de la loge, car il avait horreur de l'odeur de l'écureuil farci, et il se dirigea vers les étages supérieurs.



Sommaire

4
CONFERENCE NORD-SUD : L'ECHANGE INEGAL, PAR GUY PERRIMOND

5
INSTITUT DE L'ENVIRONNEMENT : UN BATIMENT QUI COULE, PAR EMMANUELE PLAS

8
ROBERT COTTAVE (F.O.) : « AUJOURD'HUI, NOTRE TACHE EST CELLE D'UN MEDECIN DE QUARTIER : FAIRE FACE A L'IMMEDIAT »

10
MŒURS : FAIRE LA CHAINE... ALIMENTAIRE, PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

12
ESPAGNE
SYNDICATS : UNITE OU UNICITE, PAR DANIEL TABER

14
REPORTAGE
L'ARMENIE, 60 ANS APRES LE GENOCIDE, PAR EMMANUELE PLAS

17
CONSOMMATION : ATTENTION DANGER, JOUETS, PAR CHRISTINE COTTIN

18
CONTE DE NOEL : LE PETIT JESUS, PAR JULOS BEAUCARNE

19
CONTE VECU : LES 30 VIES DU CHAT GUERILLERO

21
AU RISQUE DE VOUS PLAIRE

24
MA PART DE VERITE, PAR FRANÇOIS MITTERRAND

PHOTOS ET DESSINS
Barrigue (pages 13, 17), Coureuil (pages 3, 18), Jean Francou (page 9), Julem (page 10), Lacroux (page 4), Pascal Lebrun (pages 7), Norma (page 12, 13), Piem (page 1), Solo (page 20), Viva (pages 15, 16).

U.r.s.s.-P.c.f.

Lorsque le Comité central du Parti communiste français a rendu public — dans « l'Humanité » du 12 novembre dernier — le texte du document préparatoire pour son XXIIe congrès, intitulé «Ce que veulent les communistes pour la France », nous avons aussitôt **(voir « l'Unité » du 14 novembre)** souligné l'intérêt de ce texte ; intérêt, disions-nous, « qui vient peut-être autant de ce qui s'y trouve que de ce qui en est absent ».

Nous y trouvions, en effet, à la fois, dans les thèmes abordés, une confirmation des choix contenus dans toute une série de documents antérieurs et, dans les perspectives ouvertes, une assurance nouvelle traduisant la conclusion du débat dont tout laisse penser qu'il a occupé pendant plusieurs mois les instances dirigeantes du P.c.f. En particulier, nous notions à l'égard du Parti socialiste, en même temps que la persistance d'une méconnaissance volontaire de sa réalité actuelle, un changement d'attitude qui s'est confirmé depuis par une atténuation sensible de la polémique publique maintenue contre lui, sous des formes diverses, pendant plus d'un an.

Il est évident aujourd'hui qu'à défaut d'une ligne véritablement nouvelle, c'est bien un tournant qu'amorçait le document du Comité central et que va confirmer le congrès de février.

Quelques jours après sa publication, Georges Marchais signait à Rome avec Enrico Berlinguer une déclaration commune qui a été considérée à juste titre comme un événement important. D'autant plus important que, dans le même temps, le refus de toute stratégie commune du mouvement communiste international, exprimé de la même manière par le P.c.f. et par le P.c.i., aboutissait en fait à faire ajourner sine die la conférence des P.c. européens que l'Union soviétique avait pourtant souhaité réunir avant le congrès du P.c.u.s.

Dans le même esprit, le P.c.f. effectuait deux mouvements qui ne pouvaient manquer d'être remarqués : d'une part, il prenait ses distances vis-à-vis du P.c. portugais, dont il avait pourtant si fortement soutenu les initiatives aventureuses tout au long de l'été ; d'autre part, il se rapprochait du P.c. espagnol, avec lequel il avait eu jusque-là des relations plutôt froides : Georges Marchais rencontrait Santiago Carrillo et tenait meeting avec lui.

Gestes d'«indépendance»

Au même moment encore, et quoique avec un certain retard, le Parti communiste joignait sa protestation à celle des autres organisations de gauche contre l'internement dans un asile psychiatrique du mathématicien soviétique Leonid Pliouchtch.

Autant de gestes d'« indépendance » dont la coïncidence dans le temps ne pouvait pas être considérée comme due au hasard, mais dont les observateurs les plus avertis hésitaient encore à imaginer qu'ils constituaient les signes d'une nouvelle politique.

C'est alors qu'intervint, le vendredi 12 décembre, la réaction du Bureau politique du P.c.f. au film diffusé la veille au soir par T.f. 1 sur un camp de travail soviétique en Lettonie. Réaction d'autant plus étonnante par sa rapidité et par son ton réprobateur à l'égard de l'U.r.s.s. qu'aucune des nombreuses émissions de caractère antisoviétique produites par la télévision française n'en avait jamais provoqué de semblables. Il ne s'agissait pourtant pas d'un geste intempestif : les dirigeants du P.c.f. savaient parfaitement à quoi s'en tenir quant à l'authenticité du reportage filmé, qui avait été présenté précédemment par la B.b.c. ; ils en connaissaient à la fois l'existence et la source par laquelle il était parvenu en Europe occidentale.

La réaction du Bureau politique était donc un acte délibéré dont les dirigeants du P.c.f. ne pouvaient pas ignorer qu'il allait entraîner de sérieuses conséquences dans leurs rapports avec l'Union soviétique. Et, de fait, lorsque le 19 décembre la « Pravda », comme on pouvait le prévoir, a dénoncé le film de T.f. 1 comme un faux grossier, « l'Humanité » a franchi aussitôt un nouveau degré dans l'escalade en écrivant que le combat contre l'antisoviétisme « ne peut servir ni à masquer ni à justifier les erreurs et les fautes qui peuvent être commises et qui sont utilisées par les adversaires du socialisme ». Et en ajoutant :

« C'est précisément dans cet esprit que le 12 décembre dernier, à la suite de l'émission de T.f. 1, présentée comme un reportage sur un camp de travail en U.r.s.s. dans lequel se trouveraient des prisonniers politiques et au moment où ont effectivement lieu des procès contre des citoyens soviétiques poursuivis pour leurs prises de position politiques, le Bureau politique du Parti communiste français a déclaré : « De tels faits injustifiables ne pourraient que porter préjudice au socialisme, au renom que s'est acquis, à juste titre, l'Union soviétique, auprès des travailleurs et des peuples du monde. Le Parti communiste français, comme cela ressort du document préparatoire à son XXIIe congrès, se prononce pour une voie démocratique au socialisme qui implique la lutte politique de masse à laquelle ne saurait être substitué le recours aux moyens administratifs et à la répression. »

Et pour qu'on comprenne bien qu'il ne s'agissait pas encore d'un point final, René Andrieu, sous prétexte de répondre au « Figaro » — qui, sombrant une fois de plus dans le ridicule, imaginait toute cette affaire montée par les services secrets soviétiques « pour dédouaner les P.c. aux yeux de leur opinion, notamment en France » — écrivait encore dans « l'Humanité » :

« Ce n'est pas par la répression que nous voulons construire le socialisme, mais par le libre consentement. Pour nous, le socia-

DE SANG-FROID

lisme, comme le souligne le projet de document de notre prochain congrès, c'est la démocratie poussée jusqu'au bout. Aussi continuerons-nous à combattre l'antisoviétisme et à dire sur la réalité dans les pays socialistes exactement ce que nous estimons devoir dire. Et non pas ce qu'ici ou là on souhaiterait, contradictoirement, que nous disions ».

Il est donc évident qu'il ne s'agit pas d'un simple incident, mais d'un moment choisi par le Parti communiste français pour tenter d'effacer enfin la suspicion qui, en dépit de ses affirmations d'indépendance, continue à peser sur lui dans l'esprit de nombreux Français, même de gauche, du fait de certaines situations qui existent en Union soviétique et dans les pays de l'Est au regard des libertés.

Un excellent baromètre

C'est bien sur ce terrain que le congrès de février va innover, allant sans doute plus loin que le document préparatoire du 12 novembre. C'est en tout cas ce qui ressort de la « Tribune de discussion » ouverte depuis quelques semaines dans la presse communiste et qui est toujours un excellent baromètre de la réflexion à l'intérieur du parti. Parmi quelques autres, deux thèmes reviennent de façon lancinante dans cette tribune : l'union et les libertés.

« L'union avec qui ? », demande, le 17 décembre, un militant de Montfermeil, qui ne comprend pas «que nous nous alliions avec un Parti socialiste en qui nous n'avons aucune confiance ». A quoi, dès le lendemain — admirez la rapidité — un militant de Paris-8e répond longuement que « l'union est un moyen indispensable » et que s'il est vrai que « le Parti socialiste est et demeure un parti réformiste », il est vrai aussi qu'« en signant le programme commun il s'est bien écarté de la collaboration de classe » et que « s'il est perméable à l'influence de la bourgeoisie, il est aussi sensible aux aspirations unitaires et démocratiques des masses qu'il influence ». Pour conclure que « le Parti socialiste joue, lui aussi, un rôle actif ». Ce qui constitue, pour le moins, une certaine correction par rapport aux appréciations portées dans le document préparatoire.

Sur les libertés, la discussion est encore plus significative. Si « l'Humanité » publie, le 12 décembre, un texte de J.-P. Besse, d'une cellule de l'Aisne, estimant qu'il n'est pas souhaitable d'inscrire dans le document final les garanties des libertés lorsque la gauche sera au pouvoir, la réplique vient quatre jours plus tard d'un membre du Bureau fédéral du Rhône :

« La liberté est un besoin impérieux, vital, pour le peuple, et non un beau mot pour « rassurer » (expression qui pourrait laisser entendre que le Parti communiste serait non seulement opportuniste... mais quelque peu démagogue !). La proposition de supprimer la garantie des libertés est d'ailleurs dangereuse à plus d'un titre. Prôner (fût-ce au nom de la lutte des classes, mais conçue d'un point de vue curieusement statique) l'interdiction de tel parti, de tel journal, la restriction de la liberté de déplacement, etc., n'est-ce pas prôner une conception de la société... telle qu'elle pourrait éventuellement se retourner contre les meilleurs défenseurs de la liberté ? »

De là à déboucher sur la prise de distances à l'égard de l'U.r.s.s., il n'y a qu'un pas que franchit le 19 décembre un militant de la section Saclay-nucléaire :

« Il faut répéter que le phénomène stalinien représente une grave atteinte à toute notre doctrine et pas seulement des ombres passagères. Il faut aussi avoir le courage d'admettre, près de 60 ans après la révolution d'Octobre, les atteintes actuelles à la Constitution soviétique elle-même et aux libertés politiques et intellectuelles. Il n'est pas vrai que les aspects rétrogrades du régime soviétique soient expliqués entièrement par des caractéristiques particulières de la réalité soviétique... Il faut réaffirmer sans cesse notre volonté de construire autre chose que les régimes socialistes existants, car une défense trop simpliste des régimes existants ou de la révolution portugaise fait craindre une volonté d'imitation qui existe encore chez certains militants sectaires. »

A quoi le directeur de la « Nouvelle Critique » Francis Cohen, qui connaît bien les Soviétiques, ajoute le lendemain :

« Malgré les énormes changements survenus depuis la condamnation, au 20e congrès du P.c.u.s., il y a vingt ans, de pratiques antisocialistes antérieures, il subsiste des modes de fonctionnement qui ne sont nullement obligatoires au socialisme et qui non seulement en faussent l'image, mais ne peuvent qu'en entraver le développement. Ils consistent essentiellement en ce que, au lieu d'utiliser les différences d'opinions, les contradictions, voire les erreurs comme stimulants du débat et de la marche en avant, on les empêche de s'exprimer par des silences, des interdictions, voire des répressions. »

Ce sont là quelques textes parmi bien d'autres qui achèvent de démontrer qu'il se passe quelque chose d'important aujourd'hui au Parti communiste. Il est encore trop tôt pour porter sur cette mutation un jugement de fond et nous nous gardons bien de le faire aujourd'hui. Mais parce que nous sommes, en définitive, concernés par ce qui se produit chez notre partenaire du programme commun, et dont il est arrivé que nous soyons la cause, nous avons le devoir d'y être attentifs.

CLAUDE ESTIER

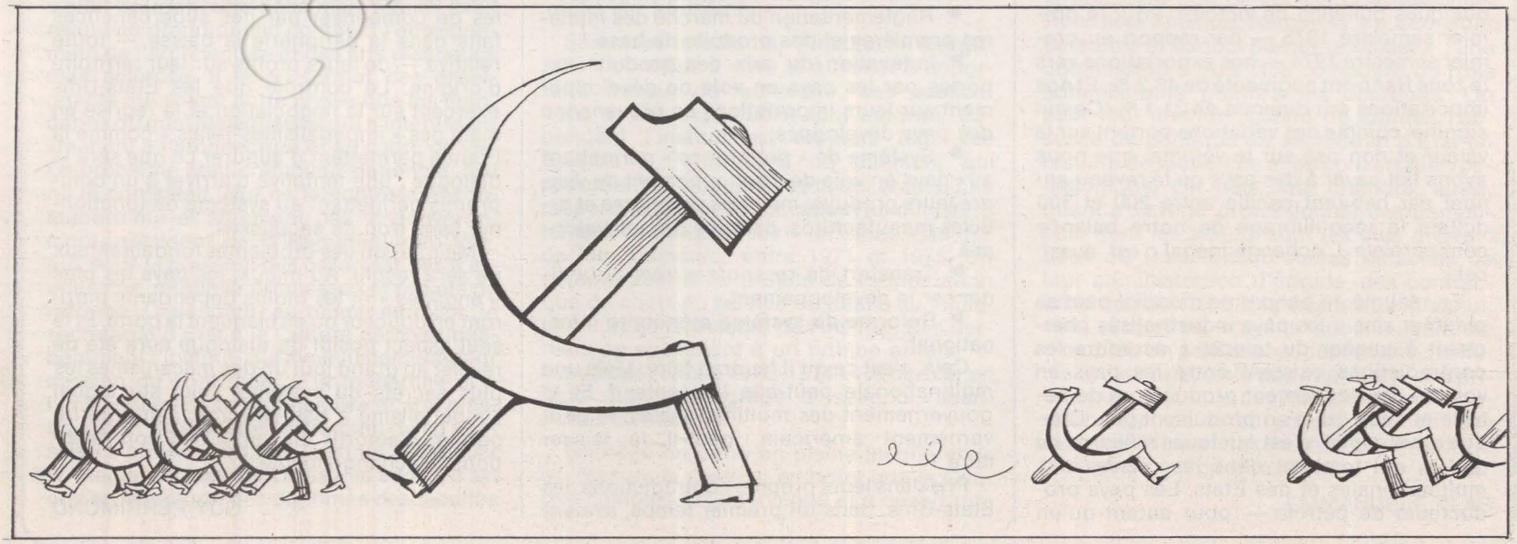

Conférence Nord-Sud

L'ECHANGE INEGAL

La conférence Nord-Sud ? Un marathon où les Etats-Unis ont commencé par vouloir enliser les pays producteurs de matières premières dans une négociation interminable. La volonté affirmée de mettre sur pied un nouvel ordre économique international s'est limitée à des pressions supplémentaires afin d'empêcher ces pays de décider d'augmenter en 1976 leur production. C'est peu !.

Pourtant, le problème qui se cache sous l'étiquette « Nord-Sud » est de taille. En 1976, le déficit global des pays du Tiers-Monde sera de 35 milliards de dollars. Certains Etats seront dans l'incapacité totale d'emprunter : c'est donc leur survie qui est en cause. Car ils ont besoin d'acheter, au minimum des produits alimentaires.

La récession, l'inflation, ces caractéristiques de l'année, se sont accompagnées de chômage dans les pays industrialisés, de paupérisation dans les pays en voie de développement. Même les pays producteurs de pétrole, payés dans une monnaie — le dollar — dont la valeur est fonction de la volonté des Etats-Unis, ont des difficultés. D'autant que la récession mondiale en limitant leurs ventes de pétrole, réduit considérablement leurs ressources. Dans un système basé sur le profit et l'échange inégal, l'exaspération des contradictions a donc contraint les Etats à se retrouver autour d'un tapis vert. Chacun avec des objectifs différents.

Un seul exemple suffit. La France n'a pas de pétrole, mais a des idées. C'est bien connu. Pour équilibrer sa balance commerciale, objectif numéro un des gouvernements après la hausse du « brut » de début 1974, elle a su, tout comme les autres pays industrialisés, exploiter davantage sa « clientèle particulière », c'est-à-dire les pays de la zone franc. Les anciennes colonies, celles qui n'ont pas « compris », celles qui sont restées dans le giron, ont en effet permis au gouvernement français de publier quelques bulletins de victoire. Pour le premier semestre 1975 — par rapport au premier semestre 1974 — nos exportations vers la zone franc ont augmenté de 43,2 %. Et nos importations ont diminué de 21,1 %. Ce qui signifie, comme ces variations portent sur la valeur et non pas sur le volume, que nous avons fait payer à des pays où le revenu annuel par habitant oscille entre 200 et 300 dollars le rééquilibrage de notre balance commerciale. L'échange inégal c'est, aussi, cela.

En résumé, le panorama mondial peut se résumer ainsi : les pays industrialisés cherchent à gagner du temps, à accroître les contradictions existant entre les pays en voie de développement producteurs de pétrole et ceux qui n'en produisent pas. Chaque mois gagné, c'est quelques milliards de dollars qui tombent dans les caisses des multinationales et des Etats. Les pays producteurs de pétrole — pour autant qu'un



front commun existe — souhaitent que leur pouvoir d'achat soit garanti. Certains, comme l'Algérie, proposant la seule mesure pouvant le permettre : l'indexation ; d'autres hésitant, soucieux de ne pas trop s'éloigner de la présence rassurante du « grand frère ennemi », le capitalisme américain. Quant aux pays qui n'ont rien, les pays en voie de développement ne possédant aucune richesse en matière première, ceux que l'on appelle le Quart Monde, ils espèrent que quelque chose va changer avant que la marmite n'éclate. Et, surmontant l'édifice, les U.s.a. tentent à la fois de maintenir et d'accroître leur domination, tout en évitant les situations les plus dangereuses. Dans ces conditions, on peut légitimement douter que la conférence qui vient de s'ouvrir à Paris puisse résoudre les problèmes actuels.

Pourtant, la nécessité de voir se créer de nouveaux rapports économiques internationaux est évidente. Conférence après conférence, les représentants des pays en voie de développement ont aligné leurs revendications et défini leurs cinq exigences :

- ▶ Réglementation du marché des matières premières et des produits de base.
- ▶ Indexation du prix des produits exportés par les pays en voie de développement sur leurs importations en provenance des pays développés.
- ▶ Système de « préférence » permettant aux pays en voie de développement de vendre leurs produits, matières premières et articles manufacturés, dans les pays développés.
- ▶ Transfert de ressources réel pour financer le développement.
- ▶ Réforme du système monétaire international.

Cela, c'est ce qu'il faudrait faire. Mais une multinationale peut-elle l'accepter ? Et le gouvernement des multinationales, le gouvernement américain, peut-il le laisser faire ?

Pris dans leurs propres contradictions, les Etats-Unis, dans un premier temps, avaient rechigné à participer à une confrontation mondiale. Les antagonismes entre le Congrès et le Président sur la politique énergétique ont permis à Henry Kissinger de venir et de tenter de réduire la conférence à une définition du « prix plancher » du pétrole. Son objectif : garantir un prix minimal pour que les investissements faits par les « sept sœurs » en dehors des zones contrôlées par l'Opep demeurent rentables ; mais empêcher toute nouvelle hausse et, si possible, contraindre certains partenaires à vendre leur brut à un prix inférieur aux prix actuels.

Réduire le dialogue Nord-Sud au seul prix d'accès au brut et au droit des multinationales de croître et d'embellir est un peu court... L'Europe occidentale — et la France en particulier — suivant les U.s.a., il est difficile d'espérer qu'entre le bloc des pays développés et les autres intervienne un accord réel. Tout juste un compromis permettant au système de durer, c'est-à-dire de faire payer aux pays les plus pauvres le déficit commercial des pays les plus riches et aux multinationales de compenser par des superbénéfices faits dans la périphérie la baisse — toute relative — de leurs profits sur leur territoire d'origine. Le contrôle que les Etats-Unis exercent sur la négociation et la reprise en main des « impérialismes-relais » comme la France permettent d'augurer ce que sera le dialogue : une tentative d'arriver à un compromis permettant au système de fonctionner sans trop de secousses.

Mais aucun des problèmes fondamentaux ne sera résolu. Au mieux, les pays les plus « engagés » et les moins dépendants partiront en douceur ou en claquant la porte. Et le seul aspect positif du dialogue aura été de révéler au grand jour un des mécanismes les plus secrets du système, celui sur lequel l'impérialisme a bâti sa force, celui qui lui permet d'amortir en partie ses contradictions : l'échange inégal.

GUY PERRIMOND

Institut de l'environnement

LE BATIMENT COULE



L'Institut de l'environnement à Nanterre.

Nanterre-Préfecture. Un terrain vague, des flaques d'eau, un drôle de bâtiment neuf et inachevé, c'est l'institut de l'Environnement. Rien à voir cependant avec le ministère du même nom. Ici, on fait dans l'architecture, l'urbanisme et les arts décoratifs. Le ministère de tutelle : le secrétariat d'Etat aux Affaires culturelles. Mais quel qu'il soit, c'est la grogne. Depuis longtemps. Le 26 novembre, cependant, les travailleurs — au nombre de cent, à quelques unités près — y ont décidé de faire grève. La grève a été effective trois jours. « Mais elle est reconductible », assurent la C.g.t. et la C.f.d.t., qui travaillent ici dans la plus parfaite unité d'action. 50 % du personnel est syndiqué et, parmi ces syndiqués, 25 % à chacune des deux grandes centrales. Si les tribulations de l'institut de l'Environnement datent de sa création — une idée de Malraux — en 1969, aujourd'hui trop, c'est trop.

« Le travail des secrétaires se transforme en marché noir de rubans à machines, celui de la standardiste en course à pied dans les couloirs. On demande aux surveillants de devenir manutentionnaires-bricoleurs polyvalents. Il faut faire preuve de génie pour envoyer du courrier, etc., d'où surcharge de certains services, ce qui accentue les différences hiérarchiques et renforce l'arbitraire de la direction qui utilise comme bouche-trous les travailleurs isolés. » C'est ainsi que les syndicats décrivent les conditions de travail à l'institut.

Comment en est-on arrivé là ? A l'origine, c'était pourtant une belle idée. Mai 68 avait révélé au grand public combien l'enseignement de l'architecture et des arts plastiques était sclérosé. Il fallait former des enseignants qui soient autre chose que les mandarins du quai Malaquais et qui s'intéressent vraiment à l'architecture et au cadre de vie. Le problème était d'ampleur nationale. Nul ne le contestait. Nul ne le conteste encore aujourd'hui et sûrement pas le gouvernement, président de la République en tête, qui, sous la pression des organisations d'architectes, multiplie promesses et projets de réforme. Cependant, au même moment, le secrétariat d'Etat à la Culture paralyse délibérément l'institut, qui avait justement pour mission de contribuer à la recherche et à l'enseignement en architecture et arts plastiques. Et cela depuis la création de ce petit service public. En 1969, l'institut accueillait 80 stagiaires (des diplômés des écoles d'art et d'architecture, des diplômés des facultés des lettres et sciences humaines, des informaticiens) pour former en deux ans des enseignants-chercheurs. La fin du stage était sanctionnée par le diplôme de l'institut.

Mais il n'y eut jamais qu'une promotion : en 1971, le ministère des Affaires culturelles interrompait l'expérience. Trop cher : l'institut de l'environnement, dont le statut juridique est celui d'une association régie par la loi de 1901, recevait une dotation importante par rapport aux écoles d'art et d'architecture et inspirait des jalousies. Et puis les stagiaires, des « contestataires gauchistes » refusant d'apprendre pour, ensuite, se retrouver dans la production — il n'y a en France que 80 écoles d'art et d'architecture — se faisaient encombrants. Réorganisation, donc, en 1971 : il n'y aura plus d'étudiants. Ceux qui se trouvent en cours d'études sont tout bonnement mis à la porte. On conserve, cependant, les séminaires de formation permanente. Les enseignants sont recasés. Un arrêt de mort. Non, répond le ministère. « L'institut de l'Environnement n'est pas dissous, mais profondément réorganisé. » On ajoute : « Malgré son titre général, cet institut, qui dépend du ministère des Affaires culturelles, ne s'est consacré qu'à l'étude des problèmes du « design » et de certains aspects culturels de l'environnement. La réforme en cours vise essentiellement à redonner sa place exacte à cet institut parmi l'ensemble des institutions d'enseignement et de recherche du ministère, ce qui n'avait pas été le cas dans le passé, l'institut s'étant replié sur lui-même. »

Sans ses étudiants, l'institut « réorganisé » continue à vivre et à mener d'importants travaux de recherche : ses publications et ses expositions font autorité. Cependant l'institut est toujours logé rue Erasme à Paris, dans un bâtiment qui appartient à l'école des Arts décoratifs. Les responsables qui se succèdent au ministère tentent de modeler ses « missions » au gré de leur humeur : entre 1971 et 1975, on compte autant de projets de réorientation que de chefs du service de tutelle au ministère... et de directeurs de l'institut. Ces derniers se succèdent à un rythme effréné — trois pour l'année 1973-1974 — le dernier en date étant un agrégé d'espagnol, Jean-Pierre Bernard.

On nage en outre en pleine incohérence au plan de la gestion, au point que la Cour des comptes est intervenue et a ouvert une enquête, exigeant que des comptes lui soient enfin remis le 5 décembre dernier. Mais, il y a un an exactement, le secrétariat d'Etat à la Culture imaginait une opération tiroir. Il allait se servir de cet encombrant institut pour expulser les Beaux-Arts — trop « dérangeants », eux aussi — de la rue Bonaparte. La stratégie est simple : les Beaux-Arts déménageront dans une usine désaffectée du 15e arrondissement — 2 à 3 milliards d'anciens francs sont prévus — on réunifiera les Arts décoratifs en chassant l'institut de la rue Erasme. Ce dernier s'installera rue Bonaparte — c'est du moins ce qu'on dit au ministère.

Jusqu'en juin, les étudiants et le personnel des Beaux-Arts et de l'institut entreprennent des démarches, demandent audience au ministère, manifestent dans la rue. Un grain de sable a glissé dans la belle machinerie, l'usine désaffectée pose des problèmes de sécurité. Les Beaux-Arts ne déménageront donc pas, mais on expédie l'institut de l'Environnement à Nanterre, dans des locaux qui n'ont jamais été prévus pour le recevoir. Impossible de continuer les travaux de publication et les travaux photographiques : des laboratoires aux installations insuffisantes, avec une prise de courant pour huit machines !

Au-delà de cette absence de conditions de travail et les 10° centigrades qui règnent dans les locaux, c'est à nouveau l'existence de l'institut qui est mise en cause. En janvier, le ministère doit définir les nouvelles missions pour l'institut. Jusque-là, il n'a consulté personne et surtout pas les intéressés : une commission à huis clos composée de trois administratifs prendra les décisions. On peut tout craindre quand on connaît l'absence de politique du secrétariat d'Etat en matière de recherche et de concertation pédagogique. On peut tout craindre, aussi, quant à l'avenir professionnel des personnels dont les statuts sont les plus divers : deux ou trois fonctionnaires détachés de leur administration d'origine, des contractuels du ministère, des salariés de l'institut, des vacataires n'ayant aucune garantie d'emploi. Un petit espoir, cependant : le ministère de tutelle n'a pas intérêt à la disparition pure et simple de l'institut, car son pauvre budget en serait encore diminué. Les vacances universitaires ont vidé l'institut : la surprise est pour la rentrée.

EMMANUELE PLAS



changer la vie politique et sociale

OUVREZ LES DOSSIERS !

Quatre inculpés civils dans l'affaire de « démoralisation de l'armée », libérés au cours du dernier week-end, mais à la veille de Noël une vingtaine de personnes demeuraient encore détenues sur un total de 46 inculpés.

En exigeant à nouveau la libération de tous les détenus et la levée des inculpations devant la Cour de sûreté de l'Etat, le Bureau exécutif du P.s. a souligné que « l'opinion publique ne connaît rien des motifs de ces poursuites sinon la qualification de « démoralisation de l'armée » en vertu d'une ordonnance qui remonte à la guerre d'Algérie » (voir « l'Unité » n° 183). Il est donc temps que le gouvernement, qui a échoué dans sa tentative de diversion, ouvre les dossiers et informe au plus vite les Français de la véritable nature des faits qui sont reprochés aux militaires et civils inculpés.

En rompant spectaculairement lundi soir le secret de l'instruction, un groupe d'avocats a permis de vérifier ce que l'on pensait. Comment prétendre désormais que les motifs d'inculpation relèvent de la Cour de sûreté de l'Etat ? La disproportion des poursuites avec les faits saute aux yeux. Si prompt à secourir les patrons emprisonnés, qu'attend Jean Lecanuet pour renvoyer dans leurs foyers les victimes de cette lamentable opération ?

LE « TRUC » DES LIBERTES

La majorité avait cru trouver un truc : à trois jours de la fin de la session parlementaire, elle a fait déposer par les présidents de ses trois groupes parlementaires, plus le célèbre Jean Foyer — dont le libéralisme échevelé, notamment en matière de contraception, d'avortement, de divorce, de censure cinématographique, etc., a souvent fait parler de lui — une proposition de loi sur les libertés. L'idée, reprise complaisamment par une partie de la presse, était de couper l'herbe sous le pied à la gauche qui mène campagne sur les libertés lesquelles, renchérissait Edgar Faure, ne sont pas l'apanage de tel ou tel parti politique, mais bien de la représentation nationale tout entière.

Une commission spéciale était aussitôt constituée et, pour bien montrer qu'elle ne négligeait pas l'affaire, la gauche y faisait inscrire plusieurs de ses leaders, François Mitterrand, André Chandernagor, Pierre Joxe, Georges Fillioud, etc., pour les socialistes, Nicolas Alfonsi pour les radicaux de gauche, Paul Laurent, Pierre Juquin, etc., pour les communistes.

Mais la majorité entendait bien traiter l'affaire en famille. Vendredi, à 11 heures du soir, les membres de la commission spéciale étaient convoqués par télégramme pour le lendemain samedi, à 9 h 30, si bien que la plupart des intéressés, socialistes et communistes notamment, ne purent s'y trouver à temps. La commission ne s'en réunit pas moins avec 20 présents sur 32 membres, élit Edgar Faure comme président et décida qu'elle n'examinerait que le texte de la proposition majoritaire à l'exclusion de tout autre. Ce qui était une bonne illustration de la sincérité des auteurs du texte, joli quarteron de réactionnaires puisque à côté de Foyer il s'agit de Claude Labbé, Roger Chinaud et Max Lejeune !

Il fallut une journée entière de protestations énergiques et de démarches communes des deux groupes de gauche pour qu'Edgar Faure accepte enfin que la commission puisse, en janvier, discuter également des textes sur les libertés déposés par les communistes et les socialistes. Textes qui visent effectivement à la défense et à l'extension de toutes les libertés, individuelles et publiques, et non à les enfermer dans un carcan, ce qui est bien l'objet de la proposition de la majorité.

LA FRANCE-TRIPOT

L'année 1976 sera celle de la fortune pour tous les Français, aucun doute là-dessus : en abaissant de 1 % le taux d'intérêt des dépôts sur les livrets de Caisse d'Epargne, le gouvernement espère bien décourager les épargnants et, ainsi, libérer une masse d'argent qui inciterait les Français à tenter la for-

La vie de château (suite)

Le préfet de l'Allier n'a pas dû passer un excellent Noël. Il devait encore être tout agité de son intervention au Conseil général lors de la séance du mardi 16 décembre. Notre article « La vie de château » **(voir « l'Unité », n° 182)** avait en effet provoqué des questions orales de deux conseillers généraux (l'un socialiste, l'autre communiste) : est-il vrai que plusieurs établissements pour enfants handicapés font l'objet d'une gestion frauduleuse ? Le préfet s'est bien gardé de répondre clairement sur le fond. Il a seulement entonné le grand air de la calomnie. Le président C.d.p. du Conseil général, Jean Cluzel, lui a fait écho, allant jusqu'à comparer notre hebdomadaire au sinistre « Gringoire » où sévissait le fasciste Drumont, allant jusqu'à invoquer « ces campagnes qui ont abouti au suicide de Roger Salengro... ». Qu'on nous permette d'en sourire seulement : le combat mené par Roger Salengro était d'une autre dimension ! D'un autre enjeu que les insomnies d'un préfet qui a peur d'être envoyé à Trifouillis-les-Oies par son ministre de tutelle ! On interroge sur le déficit de la Sécurité sociale, sur la politique en direction de l'enfance inadaptée et ces messieurs nous répondent qu'ils sont vexés...

Mais revenons aux faits, au fond de l'affaire. Le préfet parle de « déformations mensongères de la réalité ». Alors, mettons les points sur les « i ». Il le faut.

Oui ou non, y a-t-il eu des rapports de la direction de l'Action sanitaire et sociale mettant en cause la gestion de Paul Constantin dans trois établissements de l'enfance inadaptée ? Réponse : oui. Les chiffres que nous citons sont-ils exacts ? Réponse : oui, ce sont ceux de l'Action sanitaire et sociale, service dépendant directement du préfet. S'ils sont faux, il ne reste plus au préfet qu'à porter plainte contre le directeur d'un de ses services ! Oui ou non, y a-t-il, actuellement en cours, une enquête des services fiscaux ? Réponse : oui. Certains commerçants moulinois ont-ils reçu la visite du fisc à propos des factures de Constantin ? Réponse : oui, et nous pouvons les nommer. Le préfet et les ministères concernés ont-ils été mis au courant de ces actions administratives ? Réponse : oui. Le directeur de l'Association nationale des communautés d'enfants (A.n.c.e.) est-il intervenu à ce sujet auprès du cabinet du secrétaire d'Etat à l'Action sociale, René Lenoir ? Réponse : oui. François Kermoal, secrétaire de la Fédération nationale de l'Action sociale à F.o., a-t-il écrit, à propos de cette affaire, au même Lenoir ? Réponse : oui. Le double de sa lettre a-t-il été transmis au préfet de l'Allier ? Réponse : oui. La C.f.d.t. a-t-elle rendu publique sa « lettre au préfet de l'Allier » où elle énumère les mêmes griefs que nous contre Constantin ? Réponse : oui. Le préfet a-t-il crié à la calomnie ? Réponse : non.

Le délégué départemental, dans l'Allier, de l'A.n.c.e. a-t-il demandé une audience au préfet de l'Allier à propos de l'affaire

tune tout en renflouant les caisses de l'Etat-croupier.

Les solutions sont trouvées.

D'abord, le premier cadeau de Nouvel An : le fameux « tiercé » va passer de 3 F à 5 F. Lorsque l'on sait que, des 12 milliards de francs joués au P.m.u. en 1974, le gouvernement a encaissé le sixième de cette somme, on comprend l'intérêt de Jean-Pierre Fourcade pour la « glorieuse incertitude du turf ».

C'est pourquoi on ne s'arrêtera pas en si bon chemin : les 83 tiercés recensés en 1974 ne suffisant plus, il y en aura 91 en 1976. Et toujours plus fort dans la surenchère : en mars prochain, à ces 91 « tiercés » on ajoutera les « quartets ». Après 3 chevaux dans l'ordre ou le désordre, il faudra désormais en trouver 4 !

A ce train d'enfer, les chevaux s'essoufflent. Un relais est prévu : toujours en mars prochain, la Loterie nationale, elle aussi un peu fatiguée va inaugurer le loto. Une grille de 49 cases sera proposée aux Français, moyennant une somme modique — 2 F vraisemblablement — afin de leur permettre de composer un numéro de 6 chiffres, le tout donnant lieu ensuite à un tirage au sort. On imagine quel pourcentage « énorme » de Français va faire fortune lorsque l'on apprend, à la lecture du décret n° 75 613 du 10 juillet 1975 relatif à l'organisation des tirages supplémentaires de la Loterie nationale, que « la part dévolue aux gagnants, par arrêté du ministre de l'Economie et des Finances, ne pourra être inférieure à 60 % du montant total des mises, déduction faite des frais afférents aux opérations énoncées à l'article 4 ». En d'autres termes, un prélèvement de près de 50 % sur les mises gagnantes ! Qui dit mieux ?

LA C.G.T. EXCLUE D'ANTENNE

Une fois de plus, la télévision vient de faire la preuve de son libéralisme. Samedi dernier l'émission « Temps fort » était programmée pour traiter du malaise parmi les cadres. Son responsable, Michel Bassi, avait fait contacter le secrétaire général des cadres C.g.t. pour participer à l'émission. René Le Guen avait accepté. Mais un véto inattendu survint : celui du leader de la C.g.c., Yvan Charpentié, également invité. La C.g.c. se récuse : se retrouver face à la C.g.t. n'est pas de son goût. Moyennant quoi, l'émission est purement et simplement annulée. Ce qui inspire à Georges Séguy la réflexion suivante (dans une lettre à Jacqueline Baudrier, P.d.g. de Radio-France) : « L'attitude de M. Charpentié est déplacée. Ceux qui retiennent son argumentation pour justifier l'annulation d'une émission dont tout l'intérêt était de faire connaître au pays les véritables motivations du mécontentement de cette catégorie de travailleurs, portent atteinte aux principes d'objectivité de l'information. »

DANGLE OBTUS

Les séances du Conseil de Paris auraient-elles cessé d'être publiques ? Le 18 décembre, afin de connaître le destin que les conseillers réservent à leur Maison des jeunes des Deux-Portes, dans le 20e — finalement, ses activités seront « gelées » avec mise en tutelle par la Ville — plusieurs dizaines d'adhérents de la M.j.c.-théâtre avaient pris place dans la tribune du public, la plupart du temps déserte. Parfaitement calmes et silencieux. N'empêche que le président de séance, l'U.d.r. Pierre Dangle, saisit le premier prétexte venu — un minime accident de procédure à la tribune, qui n'avait entraîné aucune réaction dans le public — pour faire expulser les assistants.

TIERS-MONDE EN DENTELLES

« Nous ne croyons plus au père Noël », disait une pancarte des manifestants accueillant Jacques Chirac dimanche en Guadeloupe. Ces impertinents se trompaient : on fera « quelque chose » pour ce département d'outre-mer... dans le droit fil des erreurs du passé. Les deux « événements » qui ont accompagné la venue du Premier ministre sont en effet significatifs : l'inauguration d'un palace de luxe de plus, le Novotel ; et la présentation en Guadeloupe, en exclusivité, de la collection 76 de haute couture de Molyneux.

Constantin ? Réponse : oui. Les directeurs d'établissements spécialisés pour l'enfance inadaptée de l'Allier ont-ils demandé au préfet de les recevoir pour le même problème ? Réponse : oui. Le préfet a-t-il reçu ces deux délégations ? Réponse : non. Le préfet a-t-il reçu Constantin après publication de notre article ? Réponse : oui, le 18 décembre dans l'après-midi. Sans commentaire.

Constantin a-t-il demandé qu'une sanction soit prise contre l'inspecteur de l'Action sanitaire et sociale qui avait osé faire de bien mauvais rapports sur les établissements qu'il dirige ? Réponse : oui. Le préfet de l'Allier en a-t-il été informé ? Réponse : oui. le 8 octobre dernier. Constantin est-il parti (avec la voiture de service du Réray) en congé à La Bourboule pour préparer la visite de Valéry Giscard d'Estaing ? Réponse : oui. Le préfet a-t-il été mis au courant ? Réponse : oui, par une lettre que Constantin lui a personnellement adressée le 1er juillet dernier.

Constantin, propriétaire des murs, perçoit-il des loyers que lui versent les établissements pour enfants qu'il dirige ? Réponse : oui ; par exemple, pour le Réray, en 1974, il a perçu exactement 178 500 F et n'a déclaré qu'un franc symbolique au fisc. Le préfet est-il au courant ? Réponse : oui, par une note qui lui a été adressée le 14 avril dernier. Les baux signés entre l'U.h.a.e. et les propriétaires des châteaux mentionnent-ils ces loyers ? Réponse : oui, pour le Réray (bail du 10 février 1973) et pour le Theillat (bail du 10 octobre 1967). Le préfet peut les consulter lui-même.

Constantin a-t-il essayé, malgré les rapports défavorables, de faire augmenter son prix de journée pour 1975 ? Réponse : oui, dans un « recours gracieux au préfet » daté du 20 mars 1975. Le préfet lui a-t-il répondu en mettant en cause la « situation inadmissible » de la gestion de Constantin ? Réponse : oui, en avril dernier, dans une lettre argumentée sur douze feuillets ! Le ministère de la Santé a-t-il donné son accord pour que Constantin soit envoyé sur les roses ? Réponse : oui, la direction des hôpitaux au ministère de la Santé a conclu que « le directeur de l'U.h.a.e. n'a pas capacité pour former ce recours. »

Dans le procès qui a opposé Constantin à la Caisse primaire de Sécurité sociale de l'Allier, le président Griache a-t-il présidé l'audience du 3 juin 1975 ? Réponse : non, il mariait sa fille ce jour-là, comme il nous l'a écrit lui-même **(voir « l'Unité », n° 184).**

Complément de réponse : tous ceux qui ont assisté à l'audience ont pu constater que les débats étaient présidé par le jeune juge Teissier. Le 16 décembre, devant le Conseil général, le préfet a affirmé que nous mentions, il a affirmé que le président Griache avait bien « présidé le délibéré et signé le jugement » le 17 juin. Merci, monsieur le préfet ; c'est bien ce que nous voulions faire remarquer : pendant les débats le président marie sa fille et ensuite il signe le jugement... comme s'il avait été là ! Le directeur de la Caisse primaire de Sécurité sociale de l'Allier est prêt, lui, à porter ce « détail » devant la Cour de cassation s'il le faut.

Dans sa lettre d'avril 1975 à Constantin, le préfet de l'Allier est aussi sévère que notre article « La vie de château » quant aux méthodes de gestion dudit Constantin. Le préfet de l'Allier serait-il à lui-même son propre calomniateur ? Dans cette même lettre, le préfet fait remarquer que Constantin a fourni ses comptes avec 8 mois de retard et que, s'il en tient compte cependant, c'est « une mesure de bienveillance ». Les citoyens dont l'argent (à travers la Sécurité sociale) est dilapidé par Constantin apprécieront à sa valeur la « bienveillance » du préfet de l'Allier. Qui ment, monsieur le préfet ? L'UNITE

Robert Cottave (F.o.): «Aujourd'hui, notre tâche est celle d'un médecin de quartier : faire face à l'immédiat»

Après avoir donné la parole à Edmond Maire pour la C.f.d.t. et à René Buhl pour la C.g.t., « l'Unité » ouvre aujourd'hui ses colonnes à Robert Cottave, secrétaire général de la Fédération des ingénieurs et cadres Force ouvrière.

« L'UNITE » : Comment analysez-vous le climat social actuel ?

ROBERT COTTAVE : Ne pas considérer aujourd'hui que le problème de l'emploi est la priorité des priorités serait incontestablement faire œuvre de diversion.

A elle seule, l'ampleur du chômage suffit à justifier cette affirmation. Mais on ne peut en rester là, car ce serait laisser croire qu'une amélioration de la situation économique permettrait d'en terminer avec le problème. Or je dis que nous sommes engagés dans la plus grande crise de l'emploi que nous ayons jamais connue et que nous ne sommes pas prêts d'en voir la fin. Cette question restera d'actualité de nombreuses années encore, les responsables syndicaux ont le devoir de le rappeler sans cesse. Cette crise est grave et profonde à bien des égards.

Le premier est une banalité à laquelle les responsables politiques ne songent pas toujours : nous vivons dans une société où la relation à l'emploi est biologique. Je veux dire par-là qu'un homme sans travail est exclu, privé de vie. Indépendamment des répercussions économiques, parfois dramatiques, cela a des dimensions psychologiques. Personne ne doit l'oublier : aujourd'hui un homme n'existe, et c'est tragique, que par son travail.

D'autre part, la relation entre le travail et la personne s'est considérablement modifiée. Ce que l'on fait devient de plus en plus sans intérêt. Si l'ensemble de la mécanique peut avoir un sens pour ceux qui la dirigent, à l'endroit où se trouve la majorité des travailleurs tout est de plus en plus insignifiant.

Et c'est vrai à tous les niveaux du monde salarié. Lorsqu'on imagine un travail sans intérêt, on pense toujours à la chaîne de construction automobile. On oublie ceux qui rédigent les contrats d'assurance, ceux qui s'occupent des dossiers de Sécurité sociale... C'est vrai aussi pour les cadres : dans bien des situations, la position du cadre est d'avoir en face de lui trois oranges, une grosse, une petite et une moyenne. Il devient responsable parce qu'il doit dire : celle de droite est la plus petite, celle de gauche est la plus grosse et celle du milieu est la moyenne. L'insignifiance de cette position et de cette vision n'a pas besoin d'être décrite. Ce phénomène de parcellisation des tâches s'étend ; ceux qui soutiennent le contraire mentent ou se font des illusions.

A l'intérieur de cette vue étroite, le geste que l'on doit accomplir, le rôle que l'on a à jouer, sont eux-mêmes dérisoires. Cette donnée ne fera que s'aggraver avec le « progrès », puisque tout concourt à rendre encore plus rationnel l'appareil de production. Mais, dans le même temps, une autre relation de l'homme vis-à-vis de son travail se développe : au fur et à mesure que l'on reçoit une certaine éducation, même si elle est mal faite, toute une série de mécanismes lui permettent de juger son travail.

C'est-à-dire que nous sommes devant un double mouvement : d'une part le travail devient de plus en plus insignifiant, d'autre part les gens sont de plus en plus à même d'apprécier à la fois cette insignifiance et leur isolement. D'où des frustrations et des insatisfactions nouvelles s'ajoutant aux anciennes, qui interdisent de ne retenir que l'aspect quantitatif des choses dans la recherche de solutions.

Voilà pourquoi toute l'attention du monde syndical doit être portée sur ce problème de l'emploi. C'est celui pour lequel nous devons déployer le plus d'imagination, le plus de force. Et le maximum d'information. Car, même si de légères améliorations se produisent, cette donnée est permanente. Si on ne trouve pas, de façon urgente, le moyen de faire savoir, de mobiliser, de rechercher, nous nous engageons dans un processus sans issue.

— Quelle doit être alors l'action menée par un syndicat sur ce problème ?

— Je crois que le rôle des syndicats est, à cet égard, multiple. Pour faire une comparaison, je dirai que la tâche du syndicalisme aujourd'hui, dans notre société, est celle du médecin de quartier : faire face à l'immédiat. Tous les ans, le médecin soigne des angines, des grippes, il fait face quotidiennement au développement des maladies psychosomatiques, et il se prend à espérer d'un monde où ces maladies n'existeraient plus. Son action sert de base à un autre type de médecine : celle de recherche, dont la fonction est de trouver les vraies causes des maladies, les moyens d'éviter ces dernières ou, à tout le moins, de les soigner convenablement.

— Vous faites, il me semble, une séparation très nette entre le rôle des syndicats et celui des partis politiques.

— Oui, car il est impossible de faire les deux à la fois. Tout ce qui est du domaine de la recherche, ou de la politique, doit être réalisé par des hommes qui peuvent, qui doivent prendre une certaine distance. Le syndicalisme, lui, travaille au coup par coup, sa fonction est dans le quotidien. Bien évidemment la liaison entre les deux est nécessaire et indispensable.

On imagine mal une politique de recherche qui ne s'appuierait pas sur une pratique quotidienne des maux. Mais nous, nous devons rester des médecins de quartier. C'est la raison pour laquelle nous sommes par nécessité des réformistes, comme tous les syndicats de ce pays.

— Ils ne partagent pas tous votre appréciation...

— Tous ne se disent pas réformistes, certes. Mais tous pratiquent le réformisme, parce que c'est la tâche première. Comment pourrait-il en être autrement, sans nier notre raison d'exister ?

Pour en revenir à l'emploi, nous voulons faire en sorte que ce problème soit aussi contenu que possible. Nous agissons pour cela de deux manières. D'abord, en le rendant cher à la société : aujourd'hui, licencier quelqu'un coûte cher, pas encore autant que nous le voudrions, mais il y a un progrès incontestable. Parallèlement, si le licenciement a lieu quand même, il doit y avoir des filets pour recevoir les gens, pour qu'ils puissent continuer à exister économiquement.

Ensuite, nous ne devons pas être des praticiens silencieux. Nous devons expliquer aux salariés ce qui leur arrive, leur dire que cela va continuer et que nous n'avons pas les moyens de faire autre chose que de « soigner ». Il ne faut pas que le monde syndical passe cela sous silence, sous prétexte qu'il existe d'autres grands projets.

Enfin, les personnes concernées doivent arriver à s'exprimer elles-mêmes, l'organisation syndicale devenant une sorte de forum permanent. Il y a là un travail considérable à faire, dont il ne faut pas se laisser détourner. Nous devons savoir et faire savoir que la bataille principale, et pour un temps encore long, doit être portée sur l'emploi.

— Quelle attention portez-vous à d'autres thèmes ? Que pensez-vous, par exemple, des arrestations qui ont eu lieu récemment dans les milieux syndicaux au sujet de l'armée ?

— Une précision, d'abord : je n'ai pas été élu après un débat sur le service militaire. Je n'ai donc pas à exprimer, quelles que soient mes convictions, des vues dont nous n'aurions pas débattu au sein de l'organisation. Cela dit, notre solidarité avec les syndicalistes arrêtés est totale. Elle s'exprime sous des formes diverses : nous pensons qu'il y a des manières discrètes et efficaces d'intervenir.

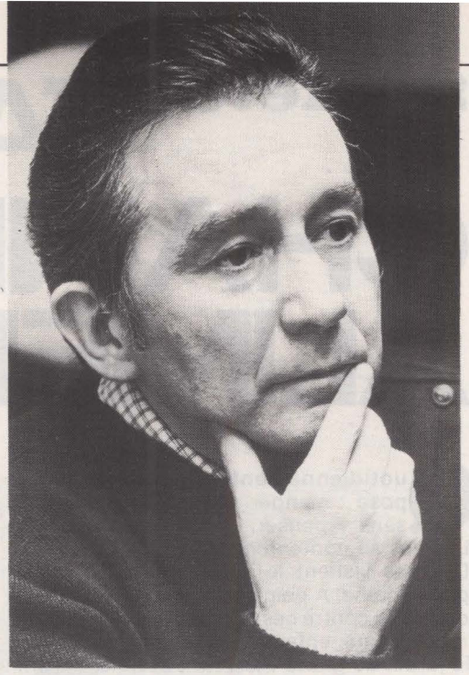







Sachez qu'elles sont employées aujourd'hui et que notre solidarité ne peut être contestée. Je profite de la question pour rappeler notre constante opposition aux juridictions d'exception, de quelque nature qu'elles soient.

Sur le problème de fond, nous estimons que le service militaire ne doit pas être une rupture dans la vie du travailleur. C'est, d'ailleurs, une vieille tradition du mouvement syndical : voyez la pratique du « sou du soldat», qui existe encore aujourd'hui dans certaines de nos fédérations. De toute façon, au-delà des péripéties et des éventuelles arrière-pensées des uns et des autres, ce qui se passe aujourd'hui à propos de l'armée montre qu'il est nécessaire d'inventer les moyens d'instaurer un dialogue à l'intérieur de la hiérarchie militaire, d'une part, entre appelés et cadres, d'autre part. Une observation approfondie des expériences étrangères aiderait certainement dans cette recherche.

— Les sujets de mécontentement ne manquent pas aujourd'hui. Pourtant, F.o. n'a pas participé, jusqu'à présent, à des manifestations ou des campagnes aux côtés des autres centrales syndicales. Vous savez, je suppose, que certains vous reprochent de sembler en retrait dans la bataille menée par les syndicats ?

— C'est une question importante. Chaque organisation décide elle-même de ses actions, en fonction de ses moyens d'analyse, de son évaluation du rapport de forces de l'opportunité. Mais, si on se réfère à un passé relativement récent, je constate qu'il existe une quantité d'actions (qu'il s'agisse de la Sécurité sociale, des banques, des P.t.t. et bien d'autres) qui non seulement ont été conduites en commun avec les autres organisations, mais pour lesquelles très souvent F.o. a été à l'origine du mouvement. Je ne pense pas qu'on puisse citer un exemple d'une grande action syndicale dont F.o. ait été absente. Que cela ne se sache pas, c'est un autre problème, sur lequel il faudrait peut être interroger la presse et les responsables de l'information sociale. J'en viens à me demander si c'est toujours « un malheureux concours de circonstances » qui maintient dans la clandestinité les actions dures lancées et menées par les militants de Force ouvrière. Pourtant, les exemples ne manquent pas ; pour ne citer que quelques-uns des plus récents, dans le seul secteur de la chimie : 10 jours de grève chez Catrice dans le Nord, 10 jours encore chez Formica dans l'Aude, quinze jours chez Ducaplast dans le Rhône ; et, dans chaque cas, des résultats intéressants pour les travailleurs.

Notre organisation observe une certaine réserve : il existe chez nous une sorte de refus à suivre les mots d'ordre de caractère général. Les adhérents de F.o. préfèrent prendre eux-mêmes les décisions et répugnent à se transformer en brigades d'applaudissement d'un leader ou d'un mot d'ordre venu d'en haut : je crois même que cette tendance ne cesse de s'accentuer. Nous sommes persuadés que l'action syndicale est une action permanente, et non un rendez-vous que l'on se donne une fois par mois ou par trimestre parce que l'actualité l'exige.

En fait, nous ne nous posons pas le problème de suivre ou de ne pas suivre, de précéder ou non. Nous préférons nous interroger sur les moyens d'animer en permanence l'action, en choisissant les bons moments, afin qu'elle soit le plus efficace possible. Car il ne faut jamais oublier que les salariés mènent l'action à leurs frais et qu'on ne peut, au risque de les démobiliser, faire appel à eux en permanence comme agents exclusifs du développement et du changement.

— Pensez-vous qu'il soit possible d'obtenir satisfaction par la voie de négociation avec le gouvernement ?

— Bien sûr. La première satisfaction est le fait même de négocier, c'est-à-dire d'être reconnu comme interlocuteurs, que nos revendications soient prises en compte. Personne ne peut nier qu'on obtient des résultats par la négociation. Tout un passé récent, en particulier depuis 68, le montre : de nombreuses situations, notamment sur les problèmes d'emploi, de retraite ou de droit du travail, ont pu être améliorées.

Refuser la négociation, c'est se priver de cette sorte de changement de vitesses dont dispose le mouvement syndical et dont il peut, il doit, faire usage à tout moment : si les résultats ne sont pas suffisants, on peut passer à la grève, en se rappelant que c'est un instrument coûteux pour les travailleurs et qu'il ne faut pas le galvauder.

— Vous vous dites satisfait du résultat de certaines négociations. Est-il plus dur, ou plus facile, de négocier depuis l'élection de Giscard d'Estaing ?

— On ne s'est jamais trouvé dans de meilleures conditions pour négocier que dans l'immédiat après-68 : cela donne déjà un élément de la réponse. Car on a souvent affaire à des interlocuteurs qui négocient d'autant plus volontiers qu'ils ont peur : ce qui fausse tout le jeu français de la négociation. Il faudrait vraiment que l'on arrive dans ce pays à pouvoir négocier durement, avec des résultats substantiels, sans que ce préalable de la peur existe.

Cela dit, les possibilités de négociation ne se sont pas améliorées ces temps-ci. J'aurais tendance à dire que cela tient moins à nos interlocuteurs, qui se ressemblent tous étrangement, qu'aux circonstances dans lesquelles on négocie. Les circonstances sont favorables quand l'ensemble des salariés montrent que la négociation doit avoir lieu. Or nous sommes dans une situation ambiguë, dans la mesure où la « crise » justifie notre pression pour des améliorations,

→

tout en pesant sur nos possibilités d'action par les craintes qu'elle diffuse. Et que le Pouvoir se charge de diffuser.

— Vous avez fait allusion à des résultats de négociation satisfaisants. Pouvez-vous préciser ?

— Nous avons obtenu par exemple, en matière de droit sur le licenciement, en ce qui concerne la période de recherche de l'emploi, des résultats non négligeables au cours de ces derniers mois.

— Ne pensez-vous pas que ces résultats ont été obtenus plus grâce à l'action sur le terrain (occupation d'entreprises qui ferment, par exemple) qu'en s'asseyant autour d'une table ?

— Dans la mesure où les travailleurs sont sensibilisés sur une question, où ils le montrent, les organisations syndicales traduisent leurs préoccupations avec d'autant plus de facilité.

— Que pensez-vous de l'existence de sections politiques dans les entreprises ?

— Je ne vois aucune raison pour que des gens ayant une affinité politique et se retrouvant sur leur lieu de travail n'établissent pas des contacts entre eux. Je ne vois pas pourquoi le syndicat irait prononcer des interdictions ou des oppositions. Mais il est important de ne pas tout mélanger. Dans l'entreprise, c'est l'organisation syndicale qui mène la lutte. Elle doit permettre à tous les travailleurs, quelle que soit leur idéologie, de s'unir pour se battre ensemble. Il ne faut donc pas que l'activité politique au sein de l'entreprise soit un empêchement à l'action des syndicats, et à leur unité.

— Où en sont vos rapports avec les autres syndicats, C.g.t. et C.f.d.t., en particulier ?

— On ne comprendra jamais rien au syndicalisme si on veut ignorer sa raison même d'exister, c'est-à-dire sa présence sur le lieu de travail, dans l'entreprise. A ce niveau-là les militants F.o. ont tous les jours des contacts avec leurs camarades des autres organisations ; et ils mènent la lutte ensemble chaque fois qu'ils considèrent que le moment est favorable. Tout le monde, dans le mouvement syndical, souhaite que l'unité et la force la plus large soient possibles dès qu'il y a une bataille à mener.

Nous n'avons pas de doctrine systématique d'unité ou d'exclusion. Mais soyons réalistes : ce n'est pas par hasard qu'il existe plusieurs organisations syndicales en France. Il ne faut pas masquer les raisons de ce pluralisme. Il faut par contre, en toutes occasions, rappeler quelles pourraient être les conditions de l'unité syndicale. Elles sont connues en ce qui nous concerne : que le syndicalisme reste sur son terrain et qu'il ne soit pas dominé par autre chose que sa pratique et son rôle dans la vie quotidienne à la fois de l'entreprise et des travailleurs.

Propos recueillis
par MICHELE BACKMANN

Société

FAIRE LA CHAINE... ALIMENTAIRE

Quotidiennement, le problème se pose : manger. On le résout presque sans y penser, chacun de son côté. Les uns se contentent de l'épicier du coin. D'autres visitent le supermarché une fois par semaine. A peine se donne-t-on le droit de pester contre ces légumes insipides et de raconter aux enfants le goût des fruits dans le jardin de grand-mère. Impossible, dit-on, d'échapper à la loi de la société de consommation...

Et pourquoi pas ? L'alternative existe, au moins de façon marginale : se grouper pour acheter en commun la production des agriculteurs ; directement, en supprimant les intermédiaires. Nées de la vague communautaire d'après 68, des collectivités de ce type fonctionnent à Paris, en banlieue ou en province.

Ici, dans un ancien atelier d'électricien, loué à une association de quartier, un de ces « réseaux de bouffe » se réunit chaque lundi soir pour la distribution. Face à une balance, quelques carottes dans une main, des poids dans l'autre, une dame se bat avec un kilo fuyant. Au milieu des cageots de légumes et des bidons de lait, une petite foule bigarrée se sert, parfois avec difficultés : quand on n'a pas l'habitude de « jouer à la marchande », les livres se dérobent, les chiffres des additions se révoltent...

Tout est « biologique », du fromage blanc au cidre. C'est-à-dire que les quatre agriculteurs chez qui le « réseau » se ravitaille garantissent la qualité de leurs produits : ils n'utilisent ni engrais de synthèse ni produits de traitement chimiques et leurs méthodes de fabrication restent artisanales. Quant au boulanger, il fait son pain au levain, avec une farine biologique.

«Pas une épicerie»

Ce « réseau » fonctionne depuis plus de trois ans, regroupant entre trente et soixante commandes selon les époques. Ici, pas de « Je vous dois combien ? » Ce monsieur en cravate, « France-Soir » sous le bras, doit se rendre à l'évidence devant les rires provoqués par sa question incongrue. « Nous ne sommes pas des marchands. Chacun est responsable et doit se débrouiller seul », explique Claire. Une toute rose jeune fille qui tient la caisse avec le sourire, regroupe les commandes et les acomptes de la semaine suivante.

Pas de chef, pas de client ni de vendeur : le « réseau » vit en autogestion ; ses membres se doivent de participer à l'organisation, selon le principe de la rotation des tâches. Chacun à tour de rôle prend une responsabilité ; être « de distribution », la fonction remplie par Claire aujourd'hui ; conduire la camionnette dans sa tournée hebdomadaire en Normandie ; vérifier les commandes, prévenir les producteurs et accompagner le conducteur ; tenir la comptabilité.

Certains groupes fonctionnent autrement. Françoise et Alain avaient commencé par un simple groupement d'achat « underground » à Rambouillet, avec quelques copains. Ils ont choisi ensuite de se donner une structure juridique : la coopérative civile. Un déficit de 6 000 F la première année — que tous deux avaient eu à supporter... — les y a poussés, car dans une coopérative tous les adhérents sont responsables des dettes éventuelles. « Certains refusent d'adhérer à cause de cette clause. Mais c'est aussi bien : cela ne nous intéresse pas d'être une épicerie », raconte Françoise.

L'organisation des deux groupes diffère sur bien des points. A la coopérative, quatre personnes travaillent à temps plein et se chargent de l'approvisionnement et de la gestion. Un travail énorme, car les 170 adhérents passent une soixantaine de commandes chaque semaine. La situation va cependant évoluer : une partie du groupe a décidé de pratiquer la rotation des tâches. La coopérative offre, en quelque sorte, des « services » à ses adhérents : par exemple, la possibilité de livraison à domicile, séquelle des temps héroïques quand l'organisation ne possédait aucun local. Deux « points de vente » existent pourtant, un à Paris le vendredi, l'autre le samedi à Rambouillet (renseignements : Boîte postale 66).

Les bons de commande proposent une liste d'une soixantaine de produits, des céréales au dentifrice. Tout ne provient pas directement du producteur et la coopérative achète parfois chez un grossiste ou à Rungis, dans le département biologique. « Nous voudrions l'éviter, reconnaît Françoise. Mais nous sommes obligés d'avoir beaucoup de produits pour que les commandes soient assez importantes. Malgré tout, nous sommes tenus à une certaine rentabilité ».

Entre producteurs et consommateurs, c'est un rapport nouveau qui s'instaure. René fournit au « réseau » une partie des légumes. Depuis 14 ans, il a quitté la « chimie » (le mode de culture classique). Son exploitation maraîchère est minuscule (1,20 hectare) et sans doute ne subsisterait-il pas en culture moderne. Anarchiste dans l'âme, il a trouvé un mode de commercialisation à son goût : « Je ne suis pas d'accord pour que l'agrobiologie entre dans les circuits classiques ». A juste titre car ces circuits aussi exploitent les paysans : la Vie claire fait baisser les prix avec les mêmes méthodes que d'autres grossistes. A terme, ces commerçants nouveau style représentent même la mort de l'agriculture biologique en poussant à la monoculture, ce qui est tout à fait contraire au principe de la « biologie », fondée sur la rotation des cultures.

René se définit comme un indépendant — « Je n'aime pas les contrats » — et un amoureux de la terre. Il s'intéresse à l'écologie, se bat contre les centrales nucléaires... « La biologie, ça m'a amené à repenser tout le système ». René parle de fraternité. Le « réseau » représente pour lui plus de la moitié

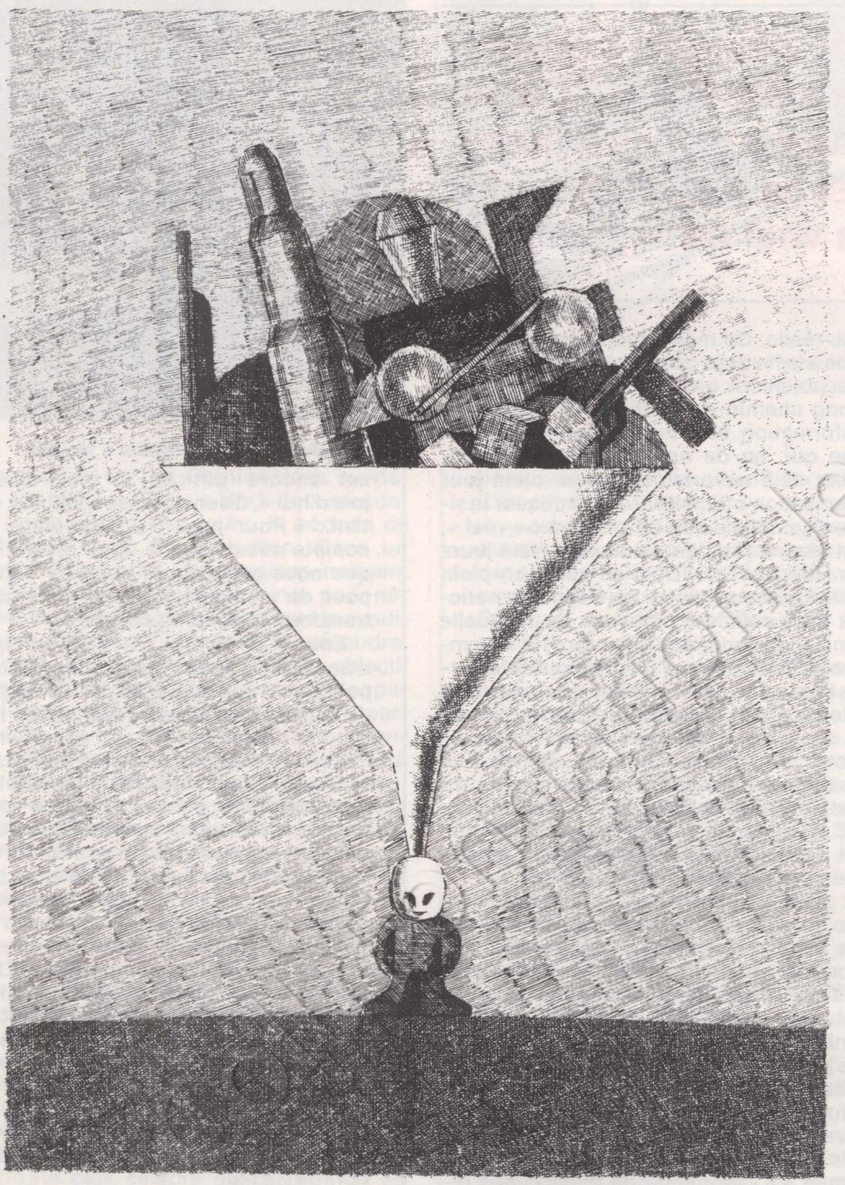

de son revenu, mais surtout la possibilité de briser son isolement. C'est dans la paille de sa grange que dorment les voyageurs. Avec lui aussi que se sont tissés les liens les plus étroits : « Le réseau, ça a été formidable pour moi du point de vue humain ». Du côté de Paris, ces contacts apparaissent à tous comme extrêmement positifs. « Pour moi qui ne connaissais rien aux problèmes des paysans, cela a été très instructif de discuter avec eux », dit Pierre.

Ici, plus d'opposition ville-campagne. Il y a non seulement rapprochement, mais découverte d'intérêts communs. Le système offre aux agrobiologistes l'indispensable débouché à leurs produits. Le producteur vend mieux, mais le citadin achète malgré tout moins cher, surtout dans le domaine biologique où trop de bourses n'offrent pas accès aux magasins spécialisés.

Pour le consommateur, le « réseau » ou la coopérative offrent la possibilité de mettre en pratique ses idées, d'avoir « une activité militante moins traditionnelle », ainsi que l'explique Françoise. Pour beaucoup, le groupe représente un recours à la critique vaine et désespérée du système. En apprenant la possibilité d'échapper au fatalisme de la société de consommation, même dans un domaine aussi « commercialisé » que celui de l'alimentation, ils réalisent qu'on peut garder un contrôle sur sa vie.

Beaucoup, parmi eux, peuvent se définir comme des marginaux. Marginaux de la promotion sociale qui ont refusé la carrière de jeune-cadre-dynamique... ou « instables » qui, de petit boulot en petit boulot, « s'investissent » très peu dans leur travail. Marginaux de la politique, ils se reconnaissent rarement dans les partis existants. Certains s'engagent pourtant dans des actions ponctuelles, collages d'affiches ou manifestations.

Cependant, le groupe remplit mal sa fonction d'accueil. Anne, par exemple, avoue avoir mis un an à s'intégrer et Pierre constate avec amertume qu'il lui arrive, à lui aussi, d'ignorer les « nouveaux ». « J'ai rencontré des individus, raconte Claire. Mais, pour moi, le réseau n'est pas une collectivité. C'est seulement un ensemble d'individus qui partagent une activité ».

Cet idéal jusqu'alors frustré d'un groupe chaleureux va peut-être prendre tournure bientôt. Un projet de fête commune a été mis au point et il a été décidé de consacrer plus de temps, au cours des assemblées générales mensuelles, à ce problème des relations entre membres du « réseau ».

A la coopérative, on rencontre la même difficulté, peut-être encore plus marquée. A Paris, surtout, les gens se connaissent très peu et les tentatives pour les amener à se regrouper ont pour l'instant échoué. Le groupe de Rambouillet jouit d'une plus grande unité et de liens d'amitié parfois solides. Aussi caresse-t-il le projet de créer un centre dans une grande maison de campagne. « On y fera jouer les enfants, on apprendra l'artisanat, comment réparer sa voiture ou bricoler sa maison. Nous voudrions aussi avoir du terrain pour pouvoir cultiver nous-mêmes une partie de nos produits. »

Au « réseau » comme à la coopérative, l'idée de départ de l'organisation a été de créer un point de rencontre qui permette de déboucher sur d'autres actions que l'association consommateur-producteur. Mais l'un et l'autre se heurtent au manque de cohésion de leur groupe.

Quelques membres du « réseau » souffrent de leur impuissance quand la réalité leur confirme qu'il ne suffit pas de créer un groupe dans un système pour provoquer sa faillite. « Sûr que ce n'est pas un petit réseau paumé dans un système ultra-capitaliste qui va changer quelque chose au capitalisme... » Mais Claire ne perd pas espoir. « Notre action reste marginale, c'est une goutte d'eau dans l'océan. Mais aussi l'image de ce que pourrait être une société créée à partir de petits groupes autonomes ».

En attendant, chacun reconnaît les satisfactions que lui apporte la collectivité à laquelle il appartient. « Réseau de bouffe » ou coopérative, tous deux signifient progrès et mieux-vivre dans une société où le génie Consommation laisse aux individus fort peu de responsabilités et de libre arbitre.

FREDERIQUE DE GRAVELAINE

Espagne

SYNDICATS : UNITE OU UNICITE

La nécessaire unité syndicale ne peut-elle trouver son expression que dans un syndicat unique ? Débat difficile qu'à déjà connu le Portugal et qui s'amorce en Espagne. Débat capital aussi car de la force du mouvement syndical naîtra « la voie espagnole au socialisme ».

Parmi les batailles politiques déjà engagées ou qui vont l'être dans l'Espagne du post-franquisme, la plus acharnée sera sans nulle doute celle du syndicalisme. Tout le monde dans ce pays connaît les vers du poète Machado : « Petit Espagnol qui vient au monde, que Dieu te garde : une des deux Espagnes va te geler le cœur ». Ces deux Espagnes souvent baptisées « l'officielle » et la « réelle » ne se reflètent nulle part ailleurs mieux que dans le monde syndical. Aujourd'hui cohabitent en Espagne deux syndicalismes absolument contradictoires et distincts : le syndicalisme officiel imposé depuis sa fondation, hiérarchisé et au service des classes dominantes, et en face de lui un puissant mouvement de base, création originale et spontanée de la classe ouvrière avec des caractéristiques qui font de lui une expérience singulière dans l'histoire du mouvement ouvrier.

Le « syndicalisme vertical » créé et soutenu par le régime franquiste est une conséquence de la guerre civile. Ses fondements théoriques se situent dans les textes confus sur le national-syndicalisme de José Antonio Primo de Rivera et Ramiro Ledesma, les fondateurs de la Phalange. Ses antécédents historiques, très faibles, il faut les trouver dans les organisations syndicales minoritaires que les groupes phalangistes et chrétiens avaient suscitées dans certaines régions quelques années avant le commencement de la Guerre civile. La doctrine de ce syndicat officiel au service du capitalisme espagnol le moins dynamique se fonde sur la négation catégorique de l'existence de la lutte des classes. A partir de ce postulat, son organisation fondamentale repose sur l'unité travail-capital-technique. Il en résulte un énorme appareil bureaucratique, avec des organes exécutifs étroitement contrôlés par le gouvernement et dont les marges de négociation sont extrêmement limitées pour les travailleurs. L'appartenance à ce syndicat est obligatoire pour tous les travailleurs — le dernier recensement de 1974 a donné le chiffre de 7 millions et demi d'adhérents — et les cotisations, également obligatoires, fournissent un énorme potentiel économique.

Face à ce monolithique et bureaucratique appareil d'Etat qui ne suscite aucun enthousiasme dans la classe ouvrière espagnole, il existe un autre syndicalisme, celui de l'Espagne réelle. Ce mouvement, pratiquement liquidé à la fin de la guerre civile et persécuté implacablement par le régime, a parcouru un long chemin de souffrances jusqu'à sa transformation en une puissante arme de classe qui, en de nombreuses occasions, combat déjà ouvertement et en plein jour l'organisation officielle. Pour expliquer la situation actuelle de ce syndicalisme « réel », il faut revenir rapidement aux derniers jours de la Guerre civile. Déjà en 1937, en plein conflit, Franco organise les Centrales nationales syndicalistes, embryon de l'actuelle organisation syndicale. Plus tard, la loi syndicale de 1940 déclare illégale toutes les organisations ouvrières structurées en syndicat de classe et oblige toutes les organisations de quelque type qu'elles soient à s'incorporer au syndicat unique officiel. Les puissantes organisations de travailleurs du temps de la République, l'U.g.t. (socialiste), et la C.n.t. (anarchiste), sont déclarées illégales et leurs cadres sont persécutés, emprisonnés ou exécutés sommairement.

Le premier réflexe des syndicalistes ouvriers fut, à la fin de la guerre, de reconstruire dans la clandestinité la structure de ces organisations. En raison de la liquidation des cadres, de la répression et de la crainte des travailleurs de s'intégrer à une organisation illégale implacablement persécutée par le Pouvoir, l'U.g.t. et la C.n.t. furent réduites à rester des organisations de peu d'influence et sans force. A partir des années 60, avec la détérioration du pouvoir dictatorial de Franco, l'U.g.t. a pu relever la tête et regagner de l'influence dans certaines régions, particulièrement au Pays basque. Organisée par branches de production, elle fonctionne sur la base de la plus grande autonomie possible de chaque instance. Les dirigeants sont toujours élus depuis la base et révocables — autant que faire se peut dans les conditions de clandestinité en vigueur — à chaque instant.

De l'U.g.t. aux Commissions ouvrières

Dans l'usine, l'U.g.t. entend faire de l'assemblée un organe de décision et pas seulement de délibération. « Mais cet objectif est encore difficile à matérialiser aujourd'hui », disent les responsables, en ajoutant : « Pour nous, la démocratie interne compte autant que la ligne révolutionnaire que nous proposons. Nous ne luttons pas pour de meilleurs salaires, mais pour une transformation de la société ».



Grève « illégale » chez John Deere.



La prison de Carabanchel à Madrid.

Entrent à l'U.g.t. les ouvriers qui sont d'accord avec cette ligne. Aucune condition politique n'est exigée. Mais des rapports individuels importants existent avec le Psoe. Comme celui-ci, l'U.g.t. appartient à la Plate-forme de convergence démocratique.

C'est d'ailleurs dans la même optique de prolongement d'une tendance politique dans le mouvement syndical que sont nées dans les années 50 de nouvelles formations clandestines d'origine catholique progressiste (comme O.r.t. et U.s.o.) parfois même des groupuscules de phalangistes d'opposition, qui n'existèrent finalement qu'en intention, et un syndicat communiste l'O.s.o. Au milieu de cette pluie de sigles, qui répondait en principe à des exigences politiques, seul le syndicat communiste O.s.o. préconisait —contrairement à l'U.g.t., qui a toujours été pour le boycottage radical du syndicalisme fasciste — la combinaison de la lutte illégale avec l'utilisation des moyens légaux, bien qu'étroits, qu'offrait l'organisation officielle.

Au milieu des années 50, commença à se former un mouvement de base original et spontané qui se transformera assez rapidement en un phénomène extrêmement singulier dans le mouvement ouvrier mondial. Et surtout en la plus formidable organisation de masse et de classe qui ait jamais réussi à fleurir sur la peau d'une dictature de fer, comme celle mise en place par Franco. Il s'agit des Commissions ouvrières, dont l'historien Max Gallo dit dans son « Histoire de l'Espagne franquiste » qu'elles sont d'« originales créations de la classe ouvrière espagnole surgies spontanément de l'expérience, témoignages des vivantes traditions démocratiques des travailleurs espagnols ».

Ceux qui ont étudié le mouvement ouvrier sous le franquisme distinguent deux épo-



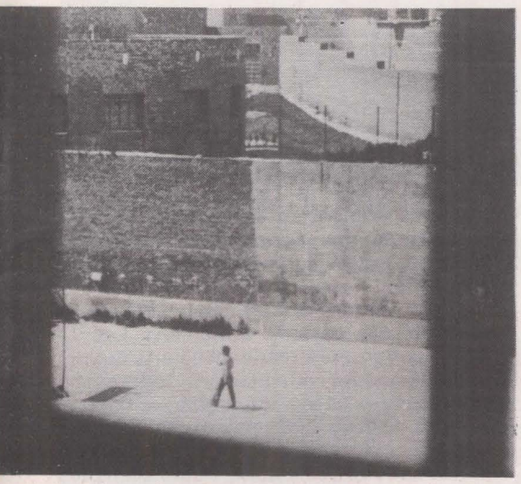

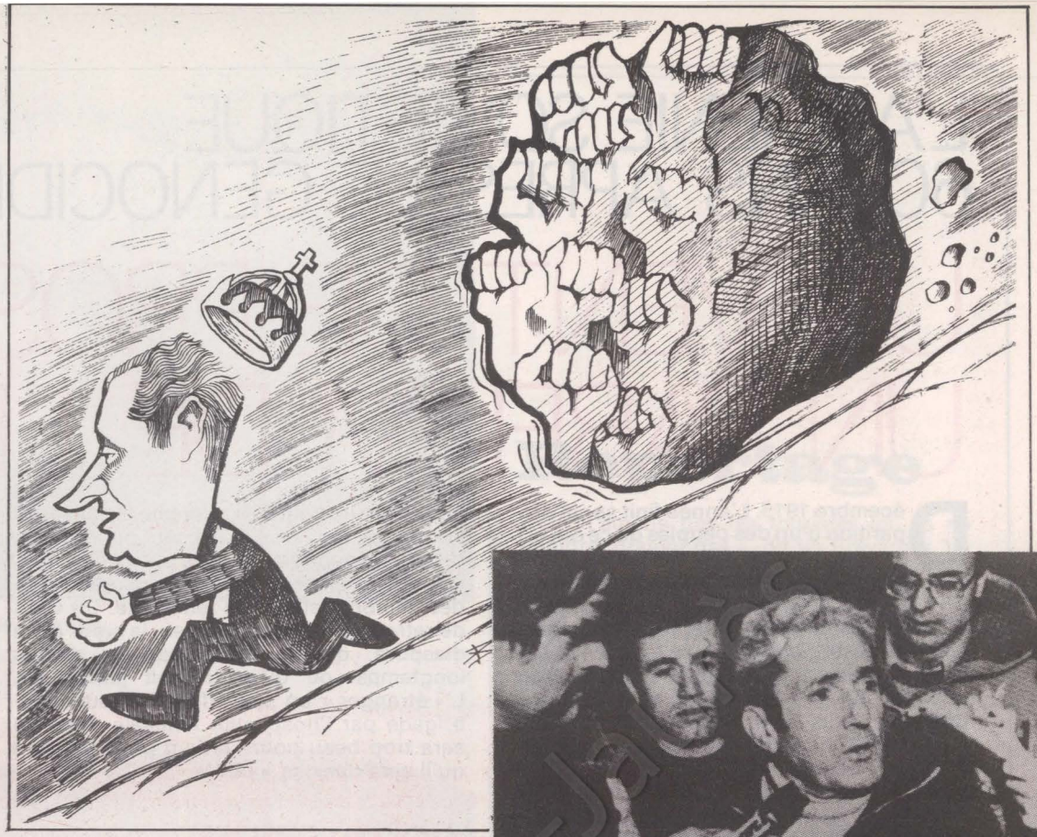

Marcelino Camacho à sa sortie de prison.

ques dans la vie des Commissions ouvrières : de 1956 à 1964, la période « spontanée » ; de 1964 à nos jours, la période de consolidation et d'organisation. Dans un premier temps, les Commissions naissent dans les usines ou dans les mines pour négocier les problèmes concrets que le syndicalisme officiel est incapable de résoudre. Naissent... et meurent une fois leur objectif concret atteint. Ce n'est qu'en 1964 qu'apparaît la première Commission ouvrière permanente pour la discussion d'une convention collective de la métallurgie à Madrid. Elle était soutenue par 8 000 travailleurs. Cette initiative fit école immédiatement dans d'autres secteurs et dans d'autres régions. Les années qui suivirent virent le renforcement du mouvement et la définition de sa philosophie propre.

Débat délicat

Les communistes disposent d'une influence prépondérante au sein des Commissions, mais elles se défendent d'être pour autant le prolongement syndical d'un parti politique. Dans certaines régions, on trouve d'ailleurs au sein des Commissions des chrétiens progressistes et des socialistes.

« Nous considérons, écrit Marcelino Camacho, le plus célèbre des leaders de ce mouvement, qu'il est nécessaire de respecter les différents courants et conceptions politiques, idéologiques ou religieuses qui peuvent exister au sein du mouvement ouvrier ». Le même Camacho définit ainsi les Commissions : « un mouvement ouvrier syndical, de masse, unitaire, de classe, démocratique et indépendant ». De son côté, Sanchez Montero, leader communiste de premier plan, dans un article publié à Madrid dans la revue « Cuadernos para el dialogo » (février 1973), établissait ce que sont, selon lui, les 5 caractéristiques des Commissions : unitaires, revendicatives, pluralistes, démocratiques et indépendantes.

La préoccupation unitaire est fondamentale et le mouvement se veut l'embryon d'un fort courant ouvrier qui, une fois obtenue la démocratie, a comme objectif la constitution d'un syndicat unique.

« L'absence d'unité dans le mouvement ouvrier syndical, écrit Camacho, surtout dans les conditions actuelles de progressive monopolisation de l'économie capitaliste en Espagne, est catastrophique pour la classe ouvrière et sa lutte. »

Mais on aborde ici un débat délicat, assez proche de celui que l'on a connu il y a quelques mois au Portugal : la nécessaire unité syndicale ne peut-elle trouver son expression que dans le syndicat unique ?

Ce n'est en tout cas pas l'avis de l'U.g.t., dont l'un des principaux dirigeants nous a précisé ainsi le point de vue en la matière : « A côté des institutions fascistes, à côté du faux syndicalisme, il faut créer un vrai pouvoir syndical démocratique. Nous sommes d'accord avec les Commissions ouvrières pour dire que le premier problème pour parvenir à la stabilité démocratique est de réaliser l'unité syndicale. Mais nous devons commencer par construire un syndicalisme de base qui préserve le pluralisme du mouvement ouvrier espagnol et à partir duquel pourra se développer une confédération unitaire. En d'autres termes, nous sommes contre le syndicalisme unique, mais pour l'union de syndicats librement établie, pour une confédération de tous les syndicats et non pas un appareil bureaucratique unique. Nous ne voulons pas de l'Intersyndicale du Portugal ».

Et ce dirigeant de l'U.g.t. concluait de façon encore plus pressante : « Il y a incontestablement aujourd'hui une recherche de l'unité dans le mouvement politique, notamment entre la Junte démocratique et la Plate-forme de convergence, et nous nous en félicitons. Mais on n'a pas encore atteint la même prise de conscience dans le mouvement syndical. L'unité d'action n'est pas suffisante dans la situation nouvelle que nous abordons. Il faut établir au plus vite un dialogue véritable entre les forces réelles du syndicalisme espagnol et, dans le même temps, démocratiser les structures syndicales ».

Pour l'instant, cependant, les Commissions ouvrières demeurent fidèles à leur philosophie, qui est de noyauter l'appareil syndical de l'Etat en consolidant peu à peu les positions conquises, en pénétrant son organisation, en rompant la légalité de la dictature pour imposer la leur. C'est dans cet esprit qu'elles avaient appelé les travailleurs, en 1971 et en 1975, à participer aux élections syndicales et à voter pour leurs candidats. Les résultats, sur le papier, parlent d'eux-mêmes : 88 % du corps électoral syndical a participé aux dernières élections et les commissions ont obtenu près de 80 % des postes à pourvoir, allant jusqu'à 100 % dans certains secteurs.

Accéléré par la crise

La crise économique dont l'Espagne commence à souffrir — 18 % d'inflation, presque 5 % de la population au chômage — liée au mouvement démocratique qu'on peut déjà observer dans de larges secteurs de l'opinion va donner un rôle historique de premier plan au mouvement ouvrier espagnol. Les Commissions ouvrières ont été, toutes ces dernières années, porteuses pour une bonne part de l'avenir de la démocratie espagnole. Ses dirigeants sont très respectés, y compris dans le camp adverse, et au premier chef Camacho, grande figure nationale en raison du poids de la prison et de la répression qui s'abattirent sur lui.

Mais l'U.g.t., longue à refaire surface en raison de la féroce répression qu'elle avait subie, pose à son tour des revendications légitimes en faveur d'un syndicalisme unitaire mais pluraliste et démocratique à la base. Il est urgent que se dégagent les convergences nécessaires car, face à tous ceux qui — même en faisant mine de lâcher du lest — ne cherchent qu'à perpétuer un régime autoritaire, c'est pour beaucoup de la force du mouvement syndical que naîtra « la voie espagnole au socialisme ».

DANIEL TABER

L'ARMENIE SOVIETIQUE 60 ANS APRES LE GENOCIDE

UN VENT DE PROSPERITE, UN PARFUM DE LIBERTE

Décembre 1915. L'année finit sur la disparition d'un des peuples de ce qui est encore, et pour peu de temps, l'Empire ottoman. Le premier grand génocide du XXe siècle s'achève, là-bas, autour d'Alep, où dans des camps d'extermination, situés en plein désert, on massacre femmes et enfants. L'opinion occidentale l'ignore, trop occupée par sa propre boucherie. Et pourtant, un an plus tôt, ils étaient deux millions, agriculteurs, bergers, commerçants et intellectuels, à peupler les premiers ce qu'on appelle l'Arménie turque, les autres toutes les villes de l'Empire et notamment la capitale. En 1923, quand on pourra faire le bilan des massacres qui peu ou prou durèrent jusque-là, on s'apercevra qu'un million cinq cent mille êtres humains ont péri et que l'Arménie turque est devenue un désert.

Soixante ans plus tard, en Erévan, capitale de la République socialiste soviétique d'Arménie (1), on se souvient. Dans le très beau mémorial aux victimes du génocide, la flamme fait jouer les ombres des pans coupés de béton. Pas de toit : le ciel. Des haut-parleurs diffusent de façon permanente une musique et un chant qui rappellent irrésistiblement la Prière aux morts d'Auschwitz. Hitler ne se référait-il pas lui-même à ce génocide, en 1939, lorsqu'il ordonnait l'invasion de la Pologne : « Qui donc parle encore aujourd'hui de l'extermination des Arméniens ? » (2) annonçant ainsi de nouveaux massacres, encore plus effroyables par leur ampleur ?

L'Arménie d'aujourd'hui, c'est, peuplée par trois millions d'individus, l'Arménie soviétique, plus encore trois millions — on n'est pas très sûr de ce chiffre — dispersés dans le monde : dans le reste de l'Union soviétique, en Iran, en Afrique, en Arménie et même en Indonésie. Ils sont environ 300 000 en France. Mais si on interroge les Arméniens de la diaspora, citoyens comme les autres du pays qui les a accueillis, eux ou leurs parents, ils ont au cœur une autre patrie, située à la frontière des pays du Pacte de Varsovie et de ceux de l'Otan. Certains n'iront jamais ; beaucoup ont oublié leur langue ; d'autres, enfin, les plus nombreux sans doute, s'y rendront au moins une fois dans leur vie comme d'autres vont à La Mecque, à Rome ou à Jérusalem. Ce sera le pèlerinage aux sources, aux racines, à l'Histoire tout court.

Erévan est, avec Moscou bien entendu, la ville d'Union soviétique qui reçoit le plus d'étrangers. L'Arménie est la République soviétique où parviennent le plus de colis en provenance de l'étranger. Pour la plus grande joie des facteurs, qui se font de coquets pourboires. Car il n'y a pas de famille arménienne qui n'ait au moins un cousin dans la diaspora. La foule se presse, plus dense matin et soir, devant les hôtels d'Erévan. Une foule attentive, impatiente, qui piétine sur le trottoir. Elle surveille les allées et venues entre l'hôtel et les cars ou les taxis. Un petit groupe se précipite sur un étranger, l'entoure, l'embrasse. Des pleurs, des rires, des démonstrations de tendresse. On vient de retrouver le frère, le neveu, la sœur de la diaspora, qu'on n'avait pas vu depuis longtemps, ou qu'on n'avait jamais vu. L'« étranger » un peu affolé se trouve embrigadé par l'hospitalité familiale. Rien ne sera trop beau pour l'enfant prodigue tant qu'il sera dans sa « patrie ».

Loi du retour

D'autres Arméniens viennent en Arménie soviétique dans le but de s'y fixer. Très nombreux dans les premières années de l'après-guerre, ils arrivaient essentiellement des pays d'Europe occidentale et de France en particulier. Ils viennent aujourd'hui des pays du Moyen-Orient, Liban ou Iran. Cette année, ils sont un millier. Sauf fait nouveau, ce courant devrait se maintenir dans les années qui viennent. Le Comité pour le rapatriement a calculé que 250 000 Arméniens venus de 33 pays se sont installés en Arménie soviétique depuis 1920. Tout Arménien de la dispora qui le désire a le droit de vivre en Arménie soviétique. Ceux-là commencent par faire une demande au consulat soviétique du pays qu'ils veulent quitter. Certains s'adressent tout simplement à leur église, qui transmet aux autorités soviétiques. Une fois la demande acceptée, dès leur entrée sur le territoire de l'U.r.s.s., ils obtiennent immédiatement le passeport intérieur et ont immédiatement tous les droits et devoirs de n'importe quel autre citoyen soviétique. « Il est bien sûr utopique de penser que tous les Arméniens dispersés dans le monde viendront s'installer en Arménie soviétique, confie le président du Comité pour le rapatriement, mais c'est un but idéal. »

Utopie aussi, dans la conjoncture internationale actuelle, d'espérer récupérer les territoires de l'ancienne Arménie, qui font partie de l'Etat turc. Mais c'est un rêve que font encore certains Arméniens, surtout ceux de la diaspora. Les Arméniens soviétiques se contentent de créer des supports à leur rêve en donnant aux nouveaux quartiers de leur capitale le nom de villes ou de villages de l'Arménie turque, en transposant les légendes concernant le lac Van (en Turquie) au lac Sevan (en Arménie soviétique). L'Arménie turque — deux fois le territoire de l'Arménie soviétique — est toujours à portée de regard : le mont Ararat, est toujours présent dans le paysage de l'Arménie soviétique. « Mais le mont Ararat est en Turquie ! » précisent avec tristesse les Erévanais à qui veut les entendre. Présente aussi la frontière, dès que le soir tombe. Les lumières y buttent. « La Turquie, c'est où commencent les ténèbres. » Et les Arméniens soviétiques d'expliquer que l'Arménie turque n'est pas électrifiée. « Les quelques milliers d'Arméniens qui ont survécu au génocide et qui n'ont pas quitté la Turquie vivent là-bas comme ils vivaient au XIXe siècle. Ce sont des bergers, des agriculteurs misérables comme les autres Turcs d'Anatolie », assure un historien.

Ces propos font ressortir, si besoin est, la prospérité des paysans arméniens. Les vignes et les vergers s'étendent à perte de vue. Des villages riants aux maisons de torchis à deux étages, ornées d'une treille sont toutes pourvues de l'eau et de l'électricité. Les chèvres paissent en liberté entre les pierres d'un vieux cimetière. Des enfants rieurs et en parfaite santé se baignent dans un canal d'irrigation. Un tableau pour les Géorgiques qui est ici un tableau banal, vu et revu, à quelques détails près, dans les plaines d'Arménie. Le vin se vend cher. Le cognac est considéré comme le meilleur d'Union soviétique. Les fruits et les légumes verts, dont on manque encore dans le reste du pays, se trouvent ici en abondance et en qualité. Alors, les kolkhozes sont riches.

Caustique comme Radio-Erévan

On retrouve cette même impression de richesse et de bien-être par rapport à la Russie dans Erévan même. La capitale de l'Arménie, qui compte aujourd'hui 900 000 habitants, en avait seulement 204 000 en 1939. Il ne reste plus qu'un quartier ancien avec ses maisonnettes de torchis et ses rues non asphaltées. La ville est bien construite. L'aspect un peu sévère de l'architecture est compensé par les couleurs du célèbre tuf d'Arménie qui vont du rose foncé au blanc en passant par le beige. Les architectes ont utilisé toutes ces sortes de tuf pour bâtir les immeubles administratifs et le musée d'Histoire de la grand-place, appelée, on le devine, place Lénine. Une énorme statue de bronze du révolutionnaire se dresse en son centre. Des enseignes en russe et en arménien ; mais moins encore que dans d'autres Républiques on n'entend parler russe ici. Les intellectuels, les enseignants et les employés de bureau parlent le russe ; les autres, peu ou très mal. A quoi leur servirait cette langue étrangère ?

En Arménie soviétique, on vit à l'arménienne. La cuisine est celle qu'on mange dans les Balkans et en Turquie : inévitables dolmas et brochettes. Place Lénine, un escalier conduit à un sous-sol : une taverne. Le décor est repris des motifs de l'architecture arménienne traditionnelle. On boit du vin, on mange des amuse-gueule, on discute très fort, on crie, quelquefois il y a des bagarres :

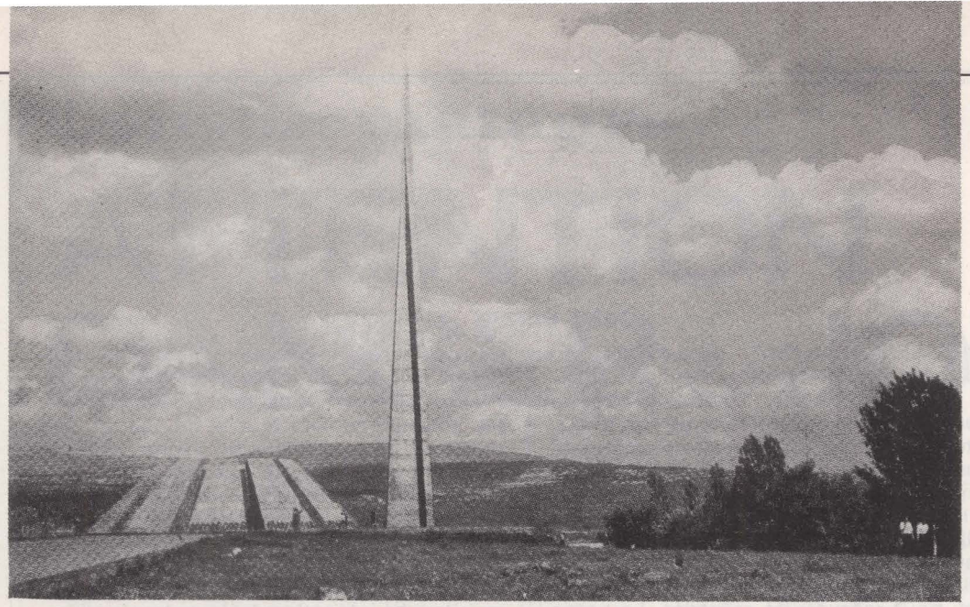

Monument à la mémoire des victimes du génocide, à Erivan.



Plantations d'abricotiers.

Fabrication artisanale du pain.



Pape de l'Eglise autocéphale d'Arménie.



Reportage

« On n'amène pas les touristes ici, ils ne comprendraient pas », dit un Erévanais. La taverne ferme ses portes à une heure tardive pour l'Union soviétique : minuit. Dans ce pays le vin et le cognac coulent à flots. Les Moscovites ont d'ailleurs l'habitude de prévenir le touriste qui s'embarque pour Erévan en le priant de faire attention au thé du petit déjeuner qui risquerait bien d'être... du cognac. La vie quotidienne des villes du Midi, avec les promenades et les interminables discussions dans la rue jusque tard dans la nuit, les longues stations à l'ombre des arbres des nombreux parcs, le bruit des jets d'eau, en Erévan, on est vraiment très loin de Moscou. Les Russes, d'ailleurs, envient aux Arméniens leurs richesses, leur décontraction, leur esprit caustique. Toutes les anecdotes un peu piquantes ou qui critiquent la politique du Kremlin sont censées émaner de Radio-Erévan.

Les Arméniens, quant à eux, traiteraient volontiers les Russes en moujiks tout juste bons à être tournés en dérision. Leur fierté leur vient du sentiment d'avoir beaucoup voyagé et de la valeur et de l'ancienneté de leur culture. Tout le leur rappelle. Y compris le Maténadaran, dont le guide précise qu'il est la fierté d'Erévan et de toute la culture arménienne : « Le Maténadaran, un des plus grands instituts de manuscrits anciens du monde et qui retient toujours l'attention non seulement des connaisseurs, mais aussi des nombreux hôtes de l'Arménie ». Y compris le monument au héros de l'épopée nationale arménienne David de Sassoun. Y compris les églises romanes, les temples païens, les monastères et les croix de pierre, appelées khatchkars, qui parsèment tout le territoire. Le touriste non plus ne saurait l'ignorer, qui trouve à l'hôtel un prospectus où il est écrit : « Erévan est contemporaine de Babylone. La ville a été fondée en 782 avant notre ère par Arguichti Ier, roi d'Ourartou. Sur une pierre trouvée lors des fouilles réalisées dans la partie est de la ville, il s'est conservé des inscriptions cunéïformes qui disent : « Avec l'aide du grand dieu Khaldi, Arguichti, fils de Ménouï, a bâti cette forteresse admirable qu'il a nommée ville de Erebouni, la dédiant à la gloire de Biayna, pour qu'elle inspire la crainte aux ennemis. » Le Maténadaran constitue, à lui seul, un apport exceptionnel à la culture mondiale. Il conserve en effet plus de 11 000 manuscrits traitant de l'Histoire, de la philosophie, du droit, de la médecine, des mathématiques, des belles lettres. Les œuvres d'auteurs grecs, syriens et autres conservées seulement dans la traduction arménienne occupent une place particulière parmi ces manuscrits. La brillante université d'Erévan compte parmi ses membres le célèbre astronome Abartsoumian. Des hommes mondia-

→

lement célèbres comme Katchatourian quittent cependant leur patrie, pour vivre à Moscou.

Le dimanche matin, la foule se presse dans les églises. Etchmiadzine, le grand centre religieux arménien est situé à une vingtaine de kilomètres de la capitale. L'enclos est envahi de fidèles. Le soleil joue sur les pierres roses des églises et des chapelles romanes, la foule bruyante attend l'heure de la grand-messe. L'intérieur des sanctuaires est sombre et l'odeur de l'encens et des cierges prend à la gorge. De riches ornements sacerdotaux, des chandeliers et des lustres dorés animent la pénombre. Dans le musée de Sainte-Hripsimé, les inscriptions sont en langue arménienne, uniquement. Dans tout l'enclos d'Etchmiadzine, on ne trouve pas une inscription en langue russe. L'Eglise autocéphale d'Arménie, avec à sa tête le Catholicos était et reste le conservatoire des traditions arméniennes, le lien entre les différentes parties de l'Arménie démantelée, entre tous les Arméniens de la diaspora. « Chez nous, tout le monde se marie à l'église et fait baptiser ses enfants, sauf les membres du Parti. » Certains fidèles, endimanchés comme les autres, traînent ou poussent des moutons. D'autres transportent des cages à poules. Les animaux seront sacrifiés, puis bénis par le pope. On les mangera ensuite en famille. Sur les murs des petites églises qui dominent le lac Sevan, d'innombrables cous de poulets sacrifiés sont glissés entre les pierres sèches des murs. Un autre fait confirme la puissance traditionnelle de l'Eglise arménienne : Etchmiadzine possède une imprimerie, fait unique en Union soviétique. Cette imprimerie, la meilleure d'Arménie assure-t-on, édite et diffuse ses propres livres. Pas question de propagande antireligieuse ici. L'Eglise est respectée et écoutée par la population comme par le Pouvoir.

Ainsi, pour un visiteur superficiel, l'Arménie est une République prospère avec une culture originale que ses citoyens sont libres de choisir et de faire vivre. C'est aussi une des Républiques soviétiques les plus homogènes quant à sa population, avec une majorité de 88,6 % d'Arméniens. C'est enfin une République industrialisée qui pèse dans l'économie du pays. Si l'industrie se concentre dans la capitale et ses alentours, elle est diversifiée : chimie, électrochimie, construction de machines outils, engrais, ciment, industrie textile et alimentaire. Mais cette prospérité est récente et ne satisfait pas tous les Arméniens. Le problème des rapatriés illustre bien cette insatisfaction d'une partie de la population. 28 000 Arméniens ont quitté l'Union soviétique depuis la fin de la guerre ; surtout dans les années 60-62, lorsque le gouvernement soviétique a décidé d'ouvrir un peu plus largement ses frontières. Ils sont quelques-uns à partir encore aujourd'hui.

Ils étaient arrivés avec leurs parents, après la guerre, ou venus poussés par un sentiment romantique vers le seul Etat arménien, qui avait de plus l'avantage d'être une des Républiques de l'Union soviétique victorieuse. On compte que, sur trois rapatriés partis de France en 1947 — de Marseille et du Midi, pour la plupart — deux n'ont pu s'adapter et sont revenus en France. « Après la guerre, c'était la misère, raconte l'un d'eux, resté en Arménie, lui. Il fallait beaucoup de courage. Il fallait construire et on n'avait pas de matériaux de construction. Il fallait se vêtir, il fallait manger, ce n'était pas toujours facile. Il fallait apprendre l'arménien, que beaucoup d'entre nous ignoraient ou parlaient mal. » Rien n'avait été prévu, en effet, pour recevoir les rapatriés. La patrie longtemps rêvée les accueillait avec des campements de fortune et du travail de manœuvre. Les intellectuels et les enseignants furent plus gâtés : les étudiants arrivaient en foule à l'université, fondée vingt ans plus tôt. Les artistes aussi s'intégrèrent facilement. Et peut-être plus que les autres avaient-ils le sentiment que leur place, en tant qu'Arméniens, ne pouvait être ailleurs qu'en Arménie soviétique. Avec la guerre froide, c'est la fermeture des frontières, les relations devenues de plus en plus difficiles avec les familles laissées à l'étranger. Et puis tout ce qui venait d'Occident était suspect dans ces dernières années de l'ère stalinienne. « Pour moi, Khrouchtchev est un grand homme, confie un rapatrié. J'ai senti un souffle nouveau après le XXIIe congrès. On ne s'est plus méfié de nous ». C'est à cette époque que commence la construction d'immeubles d'habitation confortables, c'est à cette époque qu'on commence à se soucier des besoins matériels et du désir de mieux vivre des gens. Mais, pour certains, il est déjà trop tard.

Bakchich et débrouillardise

Aujourd'hui, c'est le mirage de la société de consommation qui pousse encore quelques-uns à partir : « Mon oncle m'a écrit qu'on gagnait de l'argent à Marseille. En France, on fait ce qu'on veut. » Une vie plus facile miroite devant leurs yeux, les lettres et les visites de membres de la famille, de parents, de voisins, de la famille, d'amis, les cadeaux venus d'Occident les entretiennent dans ce rêve.

Au destin de ces anciens rapatriés qui veulent emporter la terre de l'Arménie à la semelle de leurs souliers, on peut opposer celui des rapatriés d'aujourd'hui. Ils sont accueillis par le fameux Comité pour le rapatriement, fondé seulement en 1962, et qui doit faciliter leur intégration dans la République et dans la société soviétique, en général. Ils sont reçus tout d'abord dans un centre construit pour eux. Des cours de langue et de civilisation arméniennes sont organisés à leur intention. Les enfants trouvent immédiatement une place à l'école ou au jardin d'enfants. Un appartement ou 30 000 roubles pour construire une maison leur sont rapidement attribués. Plus question de s'atteler à n'importe quel labeur : chacun trouvera un travail dans sa spécialité et, pendant deux ans, il ne paiera pas d'impôts. Les enfants de rapatriés qui vont à l'université ont besoin de moins de points que les autres pour réussir au concours d'entrée.

Mais ces rapatriés de fraîche date, comme les anciens, comme tout le monde ici, se plaignent de la maladie qui gagne toute la société soviétique : le bakchich. Maladie que la presse dénonce et contre laquelle les nouveaux dirigeants du Parti en Arménie — ils sont en place depuis un peu plus d'un an — semblent bien décidés à lutter. Mais combien de rapatriés, notamment, n'auront jamais touché intégralement leurs trente mille roubles, obligés qu'ils ont été d'en laisser dans les mains de nombreux fonctionnaires ?

« Il n'y a que les intellectuels qui n'aient pas d'argent, ici, remarque l'un d'eux. Parce qu'ils n'ont rien à vendre. Les autres se débrouillent tous. » Si la richesse se mesure à l'achat d'une voiture, les Arméniens sont riches. Il y a, en Erévan, au moins autant d'automobiles qu'à Tbilissi, ville dont la réputation de prospérité n'est plus à faire en Union soviétique. Mais si souffle sur l'Arménie un vent de prospérité, on sent, ici plus qu'ailleurs en U.r.s.s., un parfum de liberté, en particulier artistique. Erévan est la seule ville d'Union soviétique qui offre à ses habitants une exposition permanente d'art moderne: cubistes, abstraits, surréalistes, etc.

Un souffle de liberté, un désir de mieux vivre, mais qui n'a rien d'un sentiment de révolte contre l'Etat socialiste et le Pouvoir central. Et les petits Arméniens retrouvent l'Histoire récente de leur peuple dans ce conte à la gloire de l'Arménie soviétique : « Un jour, une tempête terrible s'éleva, un méchant sorcier semant la mort et la ruine s'abattit sur les villages des environs... Le maçon Adam mourut et les gens qui vivaient dans les maisons qu'ils avaient construites moururent aussi. Ceux qui étaient restés vivants s'enfuirent terrifiés... La fille d'Adam s'enfuit aussi avec sa mère, elles s'enfuirent pour des pays lointains, étrangers. En route, elles rencontrèrent une bonne fée qui leur dit : « Je vois que vous êtes à bout de forces, vos pieds sont en sang, votre cœur plein de désespoir car vous ne savez pas ce qui vous attend à l'étranger. Je vais vous envoyer dans votre patrie régénérée, au pied du mont biblique où règnent maintenant la paix et la justice, où le travail honnête apporte la gloire ».

VERA CONTI

---

(1) Il n'existait plus d'Etat arménien depuis 1375 lorsque fut fondée, le 29 novembre 1920, la République socialiste soviétique d'Arménie. Entre ces deux dates, le peuple arménien avait subi les dominations des Etats persan, ottoman et russe. La plus grande partie de l'ancien royaume d'Arménie était comprise dans l'Empire ottoman. Depuis 1828, les provinces d'Erévan et de Nakhitchevan, qui forment aujourd'hui l'Arménie soviétique, passèrent de la domination persane à l'Empire des tsars. Une petite partie de l'ancienne Arménie demeurait à la Perse.

(2) Cité par Jean-Marie Carzou dans son livre « Un génocide exemplaire », paru cette année aux Editions Flammarion.

Consommateurs

ATTENTION DANGER... JOUET !

Dangereux, ce joli nounours en peluche blanche avec ses grands yeux bleus ? C'est une plaisanterie. Les petits bras se tendent vers lui pour lui faire un câlin. Les parents eux-mêmes ne résistent pas au plaisir de passer la main sur cette boule floconneuse. Et pourtant, ce jouet apparemment inoffensif peut être la cause de drames. Ces grands yeux bleus qui donnent à ce nounours son air attendrissant, quelqu'un a-t-il vérifié s'ils étaient bien fixés ? Les parents réalisent-ils que, dans la bouche d'un tout jeune enfant, ces petites billes de plastique peuvent provoquer un étouffement ?

« Mais le jouet est vendu pour les petits enfants ! », s'exclame une jeune mère horrifiée. C'est vrai. Mais cela ne signifie pas pour autant qu'il a été fabriqué suivant des normes de sécurité mettant à l'abri les utilisateurs auxquels il est destiné.

Et il en va de même pour de nombreux jouets. Sans parler de tous les pistolets, arcs et sarbacanes destinés à lancer des projectiles. Qui ne connaît ces boîtes pour chimistes apprentis pleines de tubes, de cornues et de flacons, destinées à faire découvrir aux enfants les premiers principes de la chimie ? Sur ce jeu éducatif, l'Institut national de la consommation s'est livré à une petite enquête. Au hasard, l'une de ces boîtes a été achetée dans un magasin grande surface. Les observations faites d'après ce test — en dehors de toute considération sur le minimum d'âge de l'enfant à qui le coffret est offert — font frémir. Sous l'indication d'une notice intitulée « expériences sans danger », la boîte contenait :

— Un flacon étiqueté « dangereux » plein de pastilles très semblables à des bonbons à la menthe : de la soude caustique.

— Un autre flacon, vide cette fois, mais que l'enfant doit faire remplir chez un droguiste pour mener à bien ses expériences, porte l'étiquette : « Dangereux. Acide chlorhydrique ». Après vérification, l'Institut national de la consommation est arrivé à cette constatation troublante : d'une étanchéité douteuse, le flacon est, de plus, mal conçu. L'enfant a, en effet, toutes les chances de se mettre de l'acide sur les mains, car le goulot ne verse pas bien.

La notice explicative, elle aussi, recélait des ambiguïtés pour le moins dangereuses. Parmi les expériences à réaliser, deux d'entre elles entraînaient inévitablement la confusion. L'une, « Faisons de la limonade », et l'autre, sur la même page, « L'eau transformée en vin ». La conclusion de la première expérience : « Nous avons fait un verre de limonade que nous pouvons boire ». La seconde se termine par une mention difficilement lisible : « Il serait dangereux de la boire ». Le liquide appelé « vin » s'apparente à cette boisson seulement à cause de sa couleur en fin de réaction !

Comment des parents, attirés par les belles couleurs de l'emballage et faisant, a priori, confiance au fabricant et au vendeur, pourraient-ils se douter des risques que court un enfant devant un jeu dit « éducatif » ?

Plusieurs organisations de consommateurs se sont saisies du sujet, réclamant en toute priorité une information de l'acheteur quant aux dangers que peuvent présenter certains jeux. Ainsi, comme le souligne le syndicat des fabricants de jouets, certains coffrets de chimistes portent maintenant des indications très précises sur les conditions dans lesquelles ce jeu doit être donné à un enfant : limitation d'âge, bonne utilisation des produits, avec l'accent sur les dangers d'un mauvais usage. Un fabricant de jouets a même jugé utile d'inscrire sur le couvercle de la boîte le numéro de téléphone du Centre antipoison. Cette fois, les parents sont prévenus. Ce qui n'est pas un mal, car faute de cette précaution élémentaire, des intoxications d'enfants ont déjà eu lieu. Le contenu de ces jeux est également beaucoup plus limité surtout après qu'un fabricant, la Compagnie générale du jouet, eut été obligé de retirer de la vente « Le petit chimiste », dénoncé par l'hebdomadaire « 50 millions de consommateurs ».

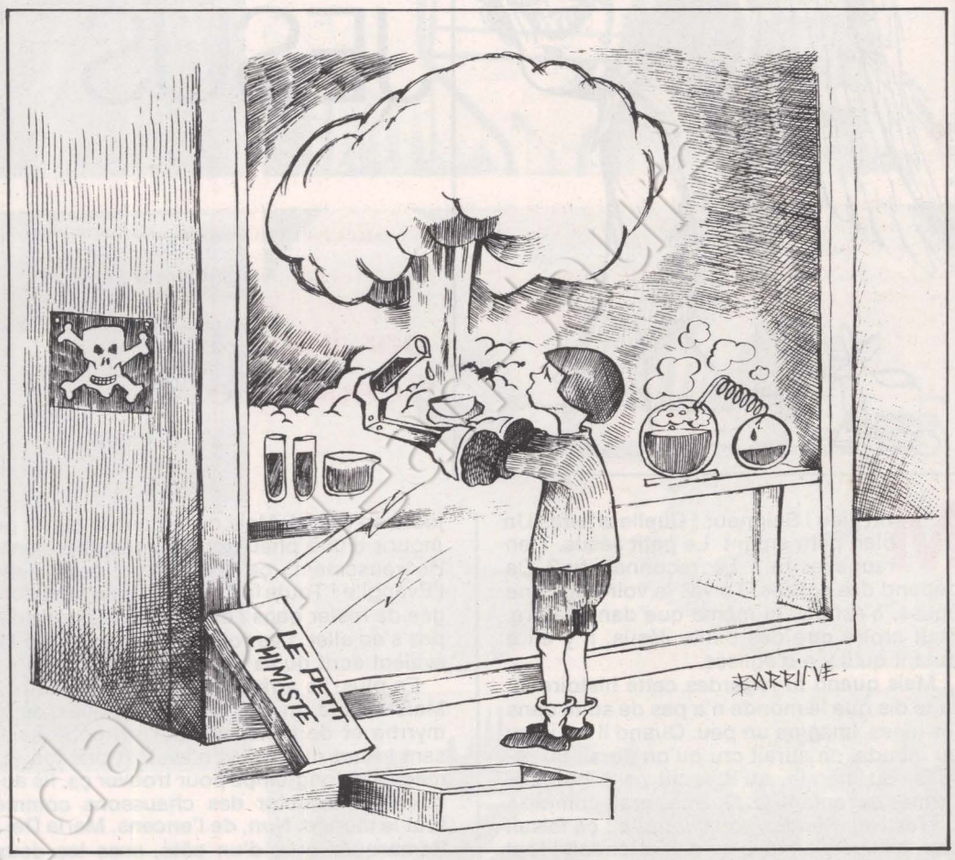

Une question s'impose alors : comment se fait-il que des jouets destinés aux enfants ne soient pas soumis à une réglementation rigoureuse ? « Les normes existent », affirme-t-on dans les milieux officiels. La France, après d'autres pays, a mis au point un certain nombre de règles à respecter lors de la conception et de la fabrication des jouets, en vue d'assurer leur sécurité. Ces normes concernent la qualité des matériaux — éviter l'utilisation de produits toxiques, aussi bien dans les composants d'un jouet en peluche que dans les colorants d'un matériel de dessin ou d'imprimerie par exemple — et la nature de l'emballage du jouet. De même que ses caractéristiques de construction (comporte-t-il des bords coupants ? Est-il assez solide et résistant s'il doit supporter le poids de l'enfant ?). Elles concernent également l'information due aux parents (notice d'emploi et marquage très précis).

Parfait, dira-t-on. Un seul ennui : ces normes ne sont pas obligatoires. Une partie des fabricants de jouets ignorent d'ailleurs jusqu'à leur existence. Autre détail : la norme française, si elle mentionne les jouets électriques, ne donne aucune règle à leur sujet. On imagine sans mal les dangers que représentent un mini-fer à repasser « comme maman », ou une machine à laver branchée sur du 220 volts. Des accidents ont déjà eu lieu, incitant certains fabricants, de leur propre initiative, à ajouter un transformateur électrique pour réduire le courant. Bien sûr, des normes sont en cours d'élaboration, dans le cadre de la normalisation internationale électrique. Celle-ci doit comporter un paragraphe spécifique à la construction des jouets — exigeant, par exemple, les mêmes conditions d'isolement pour les jeux éducatifs fonctionnels que pour les appareils électroménagers. Au niveau de la Communauté européenne, également, le Comité européen de normalisation met au point un projet de norme sur la sécurité des jouets qui devra être obligatoirement respecté. Mais les discussions sont longues. Chacun des pays n'en finit pas d'améliorer le projet initial.

Pendant ce temps, combien de millions de jouets achetés, ne serait-ce que pour ce dernier Noël ? Et combien de centaines d'enfants menacés ?

CHRISTINE COTTIN

Conte de Noël



LE PETIT JESUS

par Julos Beaucarne

Mon dieu ! Seigneur ! Quelle affaire ! Un bien petit enfant. Le petit Jésus. T'en rappelles-tu ? Le reconnais-tu ? Ça dépend des églises. Tu vas le voir dans une église, c'est pas le même que dans l'autre. Faut croire que des petits Jésus, il y en a autant qu'il y a d'églises.

Mais quand tu regardes cette histoire-là, tu te dis que le monde n'a pas de suite dans les idées. Imagine un peu. Quand il est venu au monde, on aurait cru qu'on aurait dû refuser du monde, qu'il serait né à bureaux fermés cet enfant-là. Que ce serait comme à un festival. Rendez-vous compte ; ça faisait des milliers d'années qu'on l'attendait ; tout le monde s'écriait : « Attention, les gars, il s'en vient ; ce sera pas long ; il arrive. » Il était attendu comme le Messie cet enfant-là ! C'est vrai ça ; cent ans avant qu'il arrive on criait partout : « Hosanna ! Hosanna ! » Il arrive : pas un chat !

Juste un ange, deux petits moutons et un berger. Et pourtant, un beau petit enfant comme celui-là, sais-tu, on n'en avait jamais vu. Imagine un peu. De belles petites crolles (1), de belles petites menottes... ça ne s'était jamais vu. Notez bien, ce qui est le plus terrible pour moi, ce qui m'a fait le plus de peine : c'est que cet enfant-là a eu l'idée de venir au monde en pleine nuit de Noël ! Et même il est tombé sur la première Noël de toutes. Il n'a pas eu un cadeau. Il a braillé, il a braillé... Ce n'est pas parce qu'il n'avait pas de cadeau. Mais je voudrais bien t'y voir moi : naître dans une étable en plein mois de décembre ! Les cadeaux, pour en avoir, il a été obligé d'attendre après les rois.

Les rois mages ? Tu sais bien, ces grands efflanqués de l'Ecriture Sainte. Ils étaient partis six mois à l'avance sur deux gros chameaux. Où allez-vous ? Nous allons porter les cadeaux à l'enfant-Dieu. Allez-vous le trouver seulement ? Il n'y a qu'à suivre l'étoile... Mais il y en avait un maudit paquet d'étoiles ! Ils se sont trompés plusieurs fois de chemin. Ils sont arrivés dix jours en retard. Mais cet enfant-là aurait pu mourir d'une pneumonie en les attendant ! Heureusement, ça n'était pas écrit dans l'Evangile ! Toute la Sainte Famille était obligée de rester dans l'étable. Ils ne pouvaient pas s'en aller. Les rois mages, ces saisis-là, avaient écrit qu'ils venaient...

En plus, ils arrivent avec leurs cadeaux... Mais devine un peu quels cadeaux : de la myrrhe et de l'encens pour un bébé naissant ! Faut dire qu'ils n'avaient pas fait les magasins longtemps pour trouver ça. Ils auraient pu acheter des chaussons comme tout le monde. Non, de l'encens. Maria Dei ! Remarquez que, d'un côté, avec les deux animaux qui étaient dans l'étable, un peu d'encens, ça n'a pas fait de tort. Mais moi, quand même, à la place de Joseph, je leur aurais parlé !

Mais pauvre Joseph, il n'avait pas la tête à ça, sais-tu ? Il n'en revenait pas encore. Il se demandait comment ça avait bien pu arriver. Il disait : « Pourtant, je n'y suis pour rien ». Surtout, ce qui ne lui plaisait pas, c'était le bœuf qui le regardait tout le temps en riant.

Mais, dans le fond, ce n'est pas Joseph que je plains le plus, sais-tu ? C'est la Vierge Marie. C'est pour elle que ça était le plus pire. C'est elle qui a eu le plus difficile à passer outre dans tout ça. Imagine-toi un peu : une toute jeune fille, dix-neuf ans, dix-huit ans, peut-être même seize ans, on ne sait pas. Une toute jeune fille sans expérience. Dans le temps, les filles ne sortaient pas ; il n'y avait pas des émissions de télévision qui t'expliquaient comment ça se passait, hein ? Quand le grand Gabriel est venu... il a dit : « Veux-tu ? Veux-tu ? » Elle a répondu : « O yé, o yé. Je veux bien ». Elle ne savait pas qu'après il ne reviendrait plus jamais.

C'est quand même malheureux ! Même dans les anges, on ne peut pas avoir confiance...

(1) bouclettes de cheveux.



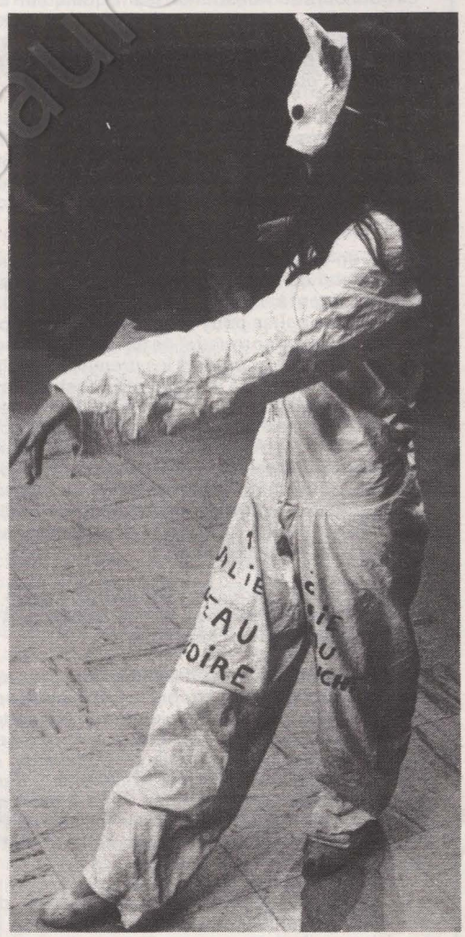



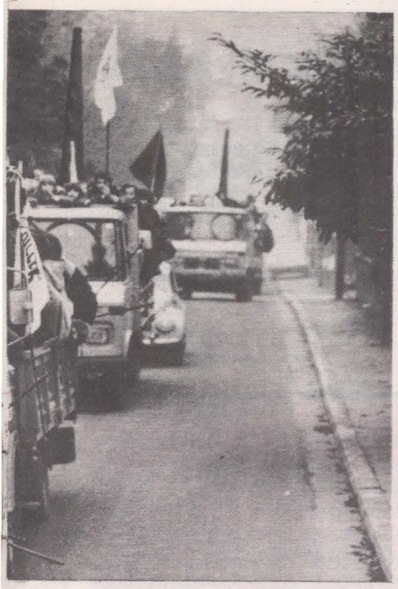



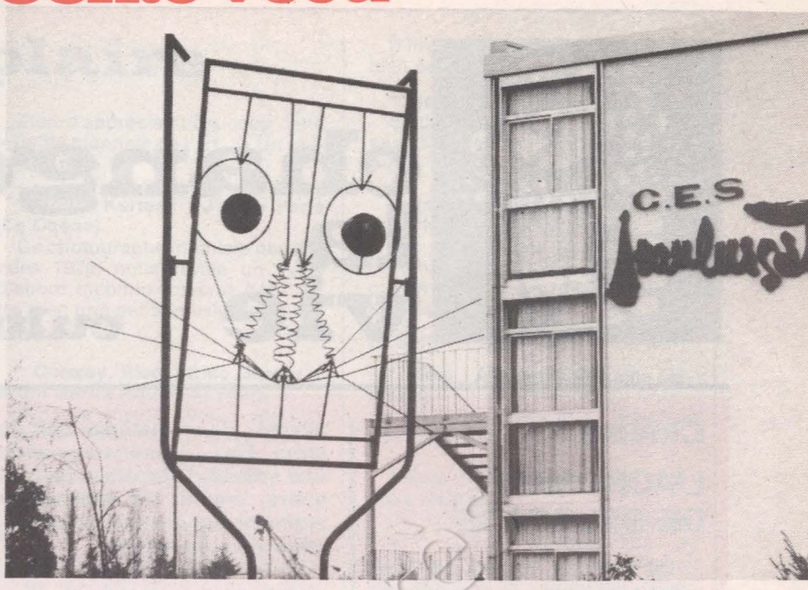



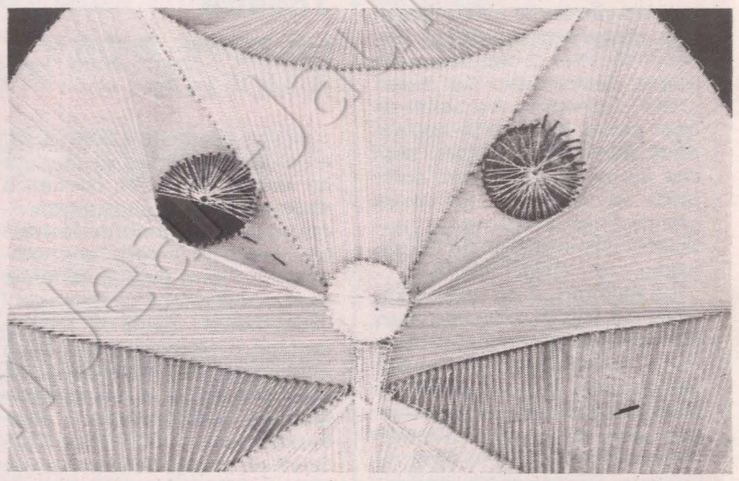



LES 30 VIES DU CHAT GUERILLERO

Il y a trois mois, la Tribu des Chats est arrivée au C.e.s. Jean-Lurçat de Ris-Orangis. Avec à leur tête le chat Gatti, ils ont tout envahi, contaminé, bouleversé. Les élèves du C.e.s. sont devenus des chats. Ils n'ont plus pensé qu'à chat. Ils ont dessiné des chats partout. Ils ont construit des chats en chiffon, en papier, en masque, en fer. Des chats de tous poils. Jusqu'à des professeurs qui se sont pris pour des chats ! Ce qui devait arriver arriva : le chat a remplacé le Père Noël. Pas n'importe quel chat : le chat guerillero, celui dont Guevara disait qu'il vivait sept fois, celui que les policiers américains ont découvert carbonisé dans la maison de Patricia Hearst, dans la 54e rue de Los Angeles. Le chat rescapé et ressuscité. Le chat-espoir que rien ne tue. Le chat que les enfants de Ris-Orangis ont adopté.

Samedi et dimanche derniers, le chat guerillero est devenu le chat Noël : il a ouvert les portes du C.e.s. à tous. Les chats ont alors pris la parole aux quatre coins de l'école, à tous les vents de la ville. Un chat a dit : « Un jour, l'agneau mangera le loup ». Un chat blanc a averti un enfant noir : « Je refuse de ronronner sur commande ». D'autres ont prophétisé : « Quand les chattes seront rois ... » Il y avait des chats gris qui portaient toute la grisaille de la vie quotidienne. Il y avait des chats rebelles qui refusaient de devenir des parents-chats. Il y avait des chats-sphinx qui défendaient jalousement leur bonheur contre un certain Jean Poche-tout. A l'agora des chats, on se moquait de l'année de la chatte. Dans un studio de télévision, des chats firent irruption : « Que la S.p.a. libère tous les chats, sinon nous gardons en otages les animateurs de l'émission ». J'ai aussi rencontré un chat-immigré qui s'était fait boueux et un chat-petit paysan qui avait dû abandonner son maigre territoire. J'ai croisé des chats-danseurs, des chats-gangsters, des chats-chômeurs, des chats-objets. J'ai fait un beau voyage sur la planète-Chat. J'ai vu des élèves-chats brûler un C.e.s. J'en ai entendu d'autres crier : « Parents foutus, les gosses auront la rue ! » Quand, dimanche soir, l'œil du chat s'est éteint en haut du C.e.s., je l'ai constaté : un sourire de chat flottait au-dessus de chaque enfant. Les chats étaient montés à l'assaut du ciel. Contre les dresseurs de chat. Ils avaient annoncé « les derniers jours du ron-ron ». Sous forme de spectacles mobiles ou stabiles, ils avaient miaulé une bonne trentaine de fois. En parlant chat, ils avaient appris à parler libre. En écrivant sur les murs : « Non aux interdits ! Vivent les chats », ils avaient crié leurs rêves. Si ce conte vécu n'a pas changé le monde, il leur a donné le goût de changer de vie. Cette soif-là ne s'étanchera pas facilement. Que les montreurs de Père Noël en soient prévenus.

Un chat-témoin
(p.c.c. JEAN-PAUL LIEGEOIS)

changer la vie culturelle

Cinéma

L'ACROBATE DE BELGRADE

Le flot des sorties de films « pour les fêtes » risque de rejeter trop vite sur la rive un joyau trop discrètement édité : « Innocence sans protection », de Dusan Makavejev. Ce serait grand dommage. Ne serait-ce que parce que cette œuvre, nous parvenant pourtant sept ans après sa réalisation, complète et explique les deux grands films ultérieurs de l'auteur : « Les mystères de l'organisme » et « Sweet movie ».

Le plus fort, c'est que Makavejev ne fait là, pour les deux teirs d'« Innocence sans protection », qu'utiliser le film d'un autre : de très larges extraits du premier parlant yougoslave. Une sorte de roman-photo mélodramatique (de là le titre) où l'auteur, un acrobate professionnel, Aleksitch, avait inséré des séquences de ses exploits dans une intrigue dont il était le « jeune premier » sauvant l'orpheline persécutée — symbole inconscient, dans une œuvre de 1942, de la résistance à l'occupant ?

Makavejev, inlassable chasseur des interpénétrations réalité-fiction, ne pouvait qu'être fasciné par ce « chef-d'œuvre d'art primitif ». Sans pratiquement y toucher — sauf pour colorier parfois la pellicule et souligner ainsi son caractère « naïf » — le grand cinéaste du collage et de l'« attraction » a soumis la bande d'Aleksitch à une opération complexe : comme tout naturellement, le vieux film se retrouve enrichi d'images des actualités de l'époque (la Serbie bombardée...) ; et une sorte d'enquête-reportage de Makavejev auprès des anciens acteurs et des lieux du film lui donne, après montage, une dimension temporelle assez vertigineuse, le « travail » spontané du cinéaste-acrobate Aleksitch, mêlant l'authentique (l'homme canon ; au-dessus de Belgrade pendu par les dents, etc.) à la pire convention (le mélo) offrait un matériau miraculeusement adapté ; de ce matériau naît un autre film, examinable selon une infinité de facettes. La première œuvre de Makavejev vraiment significative de sa manière vient de naître.

S.R.

Théâtre

HISTOIRE D'OS... A MOELLE

Si l'on demande à Alain Scoff — ci-devant auteur et metteur en scène de « J'ai confiance dans la Justice de mon pays » — pourquoi il a abandonné le théâtre « engagé » pour un hommage à Pierre Dac, il se fâche assez rapidement : « Ben quoi ! Je continue ! Faire du théâtre engagé, c'est jouer des pièces à conviction. Ma conviction est que l'humour et le rire sont des facteurs mobilisateurs. » Facteur Cheval, dirait Pierre Dac. Scoff est un peu de la trempe de Dac : même générosité sous l'insolence, même lucidité sous la gaudriole.

Scoff, pour « Histoire d'os » a choisi deux comédiens de son style : Pierre Charras et Bernard Larmande, le petit et le grand. A trois, ils font une bande à part. Très à part, très particulière : sans scrupules et sans retenue. Qui, armée de quelques-unes des plus mauvaises plaisanteries de Pierre Dac, fait trembler de honte et de plaisir, chaque soir, le public des Blancs-Manteaux. Comme quoi, avec de très mauvais mots, on peut faire un bon guignol. Les mousquetaires (d'exil, pour faire plaisir au regretté Dac) n'y vont pas de main-morte (Adèle, bien sûr). Les âneries pleuvent. Mais elles n'ont pas la gratuité qu'on pourrait leur prêter. Après tout, comme le dit Scoff, les « informations-bidon de Dac sont quelquefois très proches des informations réelles que nous radiotélédigérons. » Et quand Pierre Dac dit : « Parler pour ne rien dire et ne rien dire pour parler sont les deux principes fondamentaux de tous ceux qui feraient mieux de la fermer avant de l'ouvrir », c'est nettement moins idiot que la sempiternelle maxime dont Staline ponctuait ses analyses prétendument scientifiques : « Comme quoi, en politique, il faut regarder en avant et non en arrière ».



Pierre Dac.

A sa manière, Dac était un philosophe percutant : « Le rire est à l'homme ce que la pression est à la bière ». Ca ne vous fait pas rire ? Alors, allez vous faire mettre en bière, pardon : en boîte par les trois gugusses du Théâtre Bulle (c'est le nom de la bande à Scoff). Si ça ne vous fait pas de bien, ça ne vous fera toujours pas de mal. L'humour est parfois un meilleur récurant que Paic-Citron. D'autant plus que, si vous aimez la musique, le travail de Claude Pavy en ce domaine mérite tous les lauriers du monde. Bon ! mais, direz-vous, peut-on vraiment aller voir un tel spectacle sans risque ? Nous répondrons à la manière de Pierre Dac : tout dépend de l'importance qu'on accorde à la chose par rapport à l'idée qu'on s'en fait.

J.-P. L.

Chanson

VIVA KEBEC

« Le Kebec à Paris » : ce titre à l'affiche est bien ambitieux. Le Québec est vaste, les talents y sont nombreux. Les Québécois de talent seraient-ils tous rassemblés au Théâtre de Chaillot du 23 décembre au 1er janvier ? Certes non. Mais le spectacle proposé vaut néanmoins le déplacement. En première partie : Jean Carignan, André Gagnon et Louise Forestier. Après l'entracte : Diane Dufresne. Les premiers donnent une « veillée québécoise ». La seconde présente son « premier show ». La veillée est une vieille tradition de ce pays : bien avant la radio et la télévision, on se réunissait chez l'un ou chez l'autre ; chanteurs, gigueurs et violoneux mettaient des musiques sous la braise. La chaleur était surtout humaine.

Jean Carignan, aujourd'hui chauffeur de taxi à Montréal, délaisse parfois son char — c'est ainsi qu'on appelle les automobiles là-bas — pour donner un concert de violon. André Gagnon n'était que l'accompagnateur de Claude Leveillé ; il est devenu un phénomène à part : l'orchestre qu'il dirige est à la fois folklorique et classique ; il a décloisonné les genres en faisant danser comme sur le Saint-Laurent et en rythmant ses concerts comme les « voisins d'en bas de la carte » (les Américains). Louise Forestier, elle, représente un grand tournant de la chanson québécoise : elle a débuté avec Robert Charlebois, elle chante désormais seule des chansons qu'elle écrit elle-même. Sans elle, il n'y aurait pas eu la « relève » (la nouvelle chanson québécoise), il n'y aurait pas eu Diane Dufresne. Diane qui ne fut au début qu'une extravagante un peu provocatrice. Qui est devenue une impressionnante « bête de scène ». Son évolution s'est faite dans le sens de la qualité : elle a pris au rock ce qu'il avait d'authentique, et du Québec elle a gardé la langue qui enracine. Après elle, l'inconnu. Après elle, le Québec futur.

Au risque de vous plaire

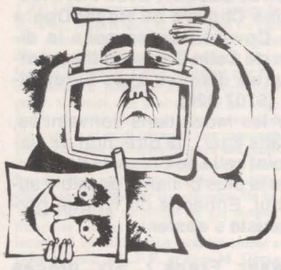

Télévision

SAMEDI 27 DECEMBRE

Alain Decaux raconte : Balzac (17 h 15, A 2).

Le 2e des 6 épisodes du feuilleton balzacien de Maurice Cazeneuve, « Splendeurs et misères des courtisanes » (20 h 3, A 2).

DIMANCHE 28

Les deux géants du cinéma comique muet : Buster Keaton et son merveilleux « Mécano de la General » (16 h, A 2) ; hommage à Charlie Chaplin (16 h 45, T.f.1 et F.r.3 — puis chaque jour à 14 h 30 sur ces mêmes chaînes).

« Star », une comédie musicale de Robert Wise avec Julie Andrews (20 h 30, T.f.1).

Pour le 80e anniversaire du cinéma, des hommages à Louis Lumière (20 h 35, F.r.3 et 21 h 50, A 2).

LUNDI 29

Une journée de musique : concert Haydn (Symphonie n° 7) par l'orchestre de Radio-France (15 h 30, T.f.1) et « Les contes d'Hoffmann » d'Offenbach dans la version de Patrice Chéreau pour l'Opéra de Paris (20 h 30, T.f.1).

MARDI 30

Marlon Brando dans la nième version des « Révoltés du Bounty », un film de Lewis Milestone (20 h 30, F.r.3).

L'amour de la musique : « Rendez-vous avec Emile Petit », de Claude Santelli (22 h, A 2).

MERCREDI 31

Le 1er des 6 épisodes de « Quentin Durward », feuilleton de Gilles Grangier (14 h 45, T.f.1 et F.r.3).

« Le carnaval de Venise », opéra-ballet monté par Georges Lavelli (16 h 45, T.f.1 et F.r.3).

Dans la version de 1973, la célèbre loufoquerie de Robert Dhéry-Gérard Calvi-Francis Blanche : « Les Branquignols » (20 h 30, A 2).

La Scala de Milan joue et chante « Le barbier de Séville » de Rossini (20 h 30, F.r.3).

La revue de fin d'année de T.f.1 avec l'équipe du Petit rapporteur (22 h), précédant sur la même chaîne un Spéciale 31 avec Julien Clerc, Joe Dassin, etc. (23 h).

Alan Stivell, des ballets de Roland Petit, etc., à l'émission Par la fenêtre d'en haut (22 h 50, F.r.3).

« L'an 2 sur A 2 » avec Guy Béart, Serge Lama, etc. (23 h 10).

Une rétrospective de sa carrière : Festival Fred Astaire (0 h 30, T.f.1).

JEUDI 1er JANVIER

Pour les amateurs de Jerry Lewis qui arrivent à supporter les versions doublées : « Tiens bon la rampe, Jerry », de Gordon Douglas — en mission sur la Lune (15 h 10, T.f.1).

« Les grands espaces » de William Wyler : discutable western, mais remarquable Gregory Peck — Peck nettoie tout (15 h 50, A 2).

Tribune libre : les Citoyens du monde (19 h 40, F.r.3).

Un film immense, à tous points de vue, en longueur, en moyens de production... et en puissance cinématographique : « Les Cheyennes » de John Ford — l'épopée d'un peuple (20 h 30, F.r.3).

Le fameux duo Bourvil-de Funès dans le non moins fameux « La grande vadrouille » (20 h 30, A 2).

La plus jolie façon de terminer la première soirée de l'année : Cora Vaucaire (22 h 20, A 2).



Livres

CHANSON

*** Bob Dylan : Ecrits et dessins (Seghers).**

Une édition bilingue. Les textes les plus célèbres, illustrés de la main de Dylan.

*** Julos Beaucarne : Ecrit pour vous (Editions Duculot).**

Tout Beaucarne en mots, en images, en photos, en rêves, en poèmes. Un journal personnel écrit avec tous les moyens d'expression possibles.

*** Régine Mellac : Chants libres d'Amérique latine (Editions du Cerf).**

Des mots de liberté à la face des pays de dictature.

*** Jacques Bertin : Impossible parler (Edition Saint-Germain-des-Prés)**

Un livre d'amour qui met les choses au point : « Ne crevez pas comme des chiens » ; autrement dit : réveillez-vous.

ALBUMS

*** Françoise Sagan : Brigitte Bardot (Flammarion).**

Cinquante-trois photos d'une femme qui, avec humour, échappe à son mythe. Dans ses légendes d'accompagnement Sagan fait remarquer que Bardot embellit au fil des ans. Ce juste compliment méritait bien un livre qui a force de preuve.

*** David Douglas Duncan : Goodbye Picasso (Stock).**

L'objectif du photographe nous entraîne dans l'intimité du peintre.

*** Claude Levi-Strauss : La voie des masques (Skira).**

Une extraordinaire collection est ici montrée. Et le texte de Levi-Strauss n'est pas sans importance.

*** Ado Kyrou : L'âge d'or de la carte postale (Balland).**

Eluard appréciait beaucoup cette « petite monnaie de l'art... » Un univers à part.

*** André Kertesz : J'aime Paris (Le Chêne).**

Ce photographe intimiste des années 1920, nous révèle un Paris d'abord, inconnu et secret. A feuilleter avec une petite musique nostalgique.

*** Conway, Ricci et Mc Gregor : Greta Garbo (Henry-Veyrier).**

Dans la même série : Marilyn Monroe, Humphrey Bogart, Laurel et Hardy, etc. A chaque fois : une biographie sobre et précise, une iconographie abondante.

ART

*** Grimme : Vermeer (Le Chêne).**

Les reproductions commentées de 35 tableaux.

*** Michel Butor, Jean Clair, Suzanne Houbart-Wilkin : Delvaux (Bibliothèque des Arts).**

650 illustrations en 360 pages : un record. Qui permet d'établir un premier catalogue de l'œuvre.

*** Guy Dumur : Nicolas de Staël (Flammarion).**

Une des plus belles aventures picturales du siècle.

*** Roland Penrose : Man Ray (Le Chêne).**

Un frondeur sans merci qui érigea la provocation en système de construction. Un artiste à ne pas oublier. Son rôle fut aussi important que celui de Duchamp ou Picabia.

*** Jean Clair : Bonnard (Henri Screpel-Weber).**

De quoi prolonger les réflexions ou émotions ressenties récemment à l'Orangerie.

*** William Rubin : L'art dada et surréaliste (Seghers).**

Un bilan qu'il fallait faire. Une étude qui manquait. Elle part de Zurich en 1916 pour arriver aux U.s.a. en 1950.

*** Jean Clay : De l'impressionnisme à l'art moderne (Hachette-Réalités).**

Une époque foisonnante où les grandes charnières ont nom Matisse, Picasso, Braque, Léger, Delaunay et Duchamp.

*** Bob Claessens et Jeanne Rousseau : Notre Bruegel (Fonds Mercator-Albin Michel).**

Peter Bruegel l'Ancien : quel peintre est plus universel ? Car chacun peut le dire « sien ».

*** Michel Thévoz : L'art brut (Skira).**

De Victor Hugo à Aloïse, en passant par les œuvres commises dans les asiles et les prisons, il y a cette forme d'art que Dubuffet a su cerner.

*** Pierre Cabane : Le siècle de Picasso (Edita-Denoël).**

Un homme dans son temps, comprenant son temps et s'expliquant par son temps.

*** Max-Pol Fouchet : Les nus de Renoir (Vilo).**

S'il est un peintre charnel, c'est bien celui-là.

*** Goya, sa vie, son œuvre (Vilo).**

Le catalogue le plus complet qui se puisse trouver : 1 870 reproductions.

*** Parrot, Chehab et Moscati : Les Phéniciens (Gallimard).**

Les traces d'une civilisation importante : en dehors du commerce qui fut sa spécialité, elle dorlota les artistes. A découvrir.

DESSINATEURS

*** Piem : A la petite semaine (Arthaud).**

L'humour au quotidien... à travers des dessins qui durent.

*** Solo : Sacrés monstres (Editions Galilée).**

De féroces caricatures signées d'une plume vengeresse. A « l'Unité », on aime bien la verve un peu vacharde de notre petit camarade. Et vous ?

*** Vasquez de Sola : Caricatures (Albin-Michel).**

Ses trouvailles n'en finissent plus de nous étonner. Franco a eu la bonne idée de l'exiler après l'avoir engeôlé : nous y avons gagné un talent de plus.

POLITIQUE

*** René Andrieu : Du bonheur et rien d'autre (Stock).**

Les souvenirs et les commentaires de celui qui assume avec élégance et acuité « un métier qui n'est pas de tout repos », la rédaction en chef de « l'Humanité ».

*** Patrice Chairoff : Dossier B comme barbouzes (Editions Alain Moreau).**

Record toutes catégories : à ce jour, 8 demandes de saisies judiciaires contre ce livre — toutes rejetées ! Un cocktail très inégal additionnant des chapitres bien légers à des dossiers bourrés de documents sur la « France parallèle » des basses besognes du Pouvoir, où le Sac donne la main aux services secrets, aux assassins de Ben Barka, aux trafiquants d'armes, aux fourgueurs de drogue et aux « colleurs d'affiches » musclés des partis de la majorité.

*** Henry Coston : Dictionnaire des dynasties bourgeoises et du monde des affaires (Alain Moreau).**

Si l'on parvient à franchir l'obstacle que représentent, latents, l'antisémitisme et les sympathies extrême-droitières de l'auteur, il reste 600 pages bourrées d'une documentation irremplaçable sur le business, les classes dirigeantes et les moisissures des arbres généalogiques.

*** Gérard Caillet : Le journal du monde (Denoël).**

Imaginez qu'à l'époque un journal comme ceux que nous connaissons ait annoncé à la « une » et commenté en éditorial Pompéi ou l'assassinat de Henri IV. L'équipe qui avait eu, en 1956, la très amusante idée de fabriquer une cinquantaine de « journaux » d'Histoire réédite son exploit.

*** James A. Michener : Colorado Saga (Flammarion).**

C'est un roman, mais c'est en même temps une colossale fresque sur la naissance de la communauté américaine (à signaler, pour les fêtes, une belle édition en coffret).

→

Au risque de vous plaire

*** Colette Piat : Histoires d'amour de la Normandie (Presses de la Cité).**

La « petite Histoire » n'exclut pas forcément le sérieux de la grande — exemple, ici, les enquêtes sur Proust ou Flaubert — pas plus que ce sérieux n'exclut l'humour et l'allégresse de la plume.

*** William H. Masters et Virginia E. Johnson : L'union par le plaisir (Editions Robert Laffont).**

Par les deux savants américains qui ont le plus fait avancer la sexologie, un ouvrage souvent réédité... mais jamais jusqu'alors traduit en France. Voici enfin leur série d'entretiens commentés sur les relations à l'intérieur du couple et les rapports sexualité-mariage.

*** Adi-Kent Thomas Jeffrey : Les secrets du triangle des Bermudes (Editions America).**

Depuis plus de 3 siècles, bateaux, avions (... et même un sous-marin nucléaire) coulent ou disparaissent mystérieusement dans cette zone de l'Atlantique. Enigme scientifique ou simple somme de coïncidences réunie par les amateurs de supranaturel ?

*** Woody Allen : Dieu, Shakespeare et moi (Solar).**

Pour savoir enfin ce que sont le niourk, le schmoll volant, le croquin, le grand rhou et la mougnarde. Pour avoir enfin chez soi le texte de deux grandes tragédies, « Dieu » et « La mort ». Et, comme la zoologie ni la métaphysique ne sont tout dans la vie, les fameux « Manuscrits retrouvés au fond d'une boîte de petits pois ».

*** Arslan : Le Capital — 30 tableaux d'après Karl Marx (L.n.f., 30, rue des Saints-Pères, 75007 Paris).**

A partir de ses fameuses « couleurs naturelles » (ocre, brique, terre...) le Turc Arslan, « naïf » très savant et « archaïque » très moderne, a entrepris de « relire » Marx : ses 30 images représentent, au meilleur sens, la plus-value ou l'accumulation... Etonnante gageure !

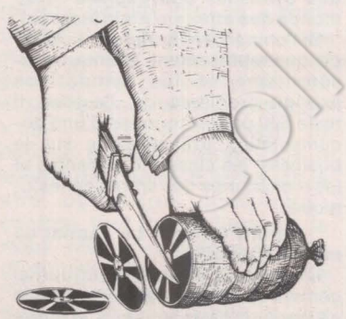

Disques

CHANSON

*** Barbra Streisand : Lazy afternoon (CBS 69 172).**

Cette paresse-là est le fruit d'un travail méticuleux. On reste béat devant la perfection technique et musicale de ce disque.

*** Lluis Llach : Voyage à Ithaque (Movie Play S 32 710).**

Un chant catalan qui dit la rage de changer l'Espagne.

*** Félix Leclerc, Gilles Vigneault et Robert Charlebois : J'ai vu le loup, le renard et le lion (Album de 2 disques, Philips-Productions du 13 août 6641 347).**

Les traces sonores de ce que fut la « Francofête » de l'été dernier à Montréal. Terminant cette ronde, le refrain désormais célèbre : « Quand les hommes vivront d'amour », un hymne planétaire en langue québécoise.

*** Louise Forestier : Avec le cœur de tout' nous autres (L'Escargot - CBS ESC 326).**

Un jour de 1969, deux Québécois ont abasourdi leur pays en montant un « osstidcho », spectacle collectif qui brisait le carcan du récital traditionnel : Louise Forestier et Robert Charlebois. Il a fait son chemin. Elle poursuit le sien, qui la mène ces jours à Paris, au Théâtre de Chaillot, du 23 décembre au 1er janvier.

*** Les Quilapayun : En avant ! (Dicap-Pathé-Marconi C066 97 207).**

« Le poing du peuple se dressera », promet ce dernier disque. Les « Quila » continuent leur rôle d'ambassadeur de la Résistance.

*** Jean Sommer : Je chante (Philips 6325 249).**

Au bout du monde, à Gennevilliers, cet homme jeune au sourire enfantin polit ses mélodies et ses mots, tranquillement, modestement. Félix Leclerc est tout de même allé le dénicher pour le mettre au programme de son Grand Echiquier...

*** Vaillancourt : Tout court (Philips 9101 011).**

A mêler le « joual » et l'américain, sa langue prend la force explosive des cocktails. Il faut l'écouter, même s'il n'est pas encore « listé » (= inscrit) aux hit-parades.

*** Uña Ramos : Don Pablo (Le Chant du monde LDX 74585).**

Une flûte des Andes, un hommage à Neruda, une ville de Bolivie, etc. C'est toute l'Amérique latine qui vit dans le keña d'Uña.

*** Julos Beaucarne : Chandeleur septante-cinq (R.c.a.-Victor YBPL 1 475).**

Un des plus beaux disques de Julos. Un des plus humains qui soient. « Les hommes et les femmes / sont des chefs-d'œuvre en péril.» Un des plus durs : « Il s'appelait p't'être Kissinger / Il piétina Victor Jara... »

*** François Béranger : L'alternative (L'Escargot - CBS Esc. 328).**

Un Béranger nouveau pris au grand feu de la lucidité. Qui se demande si les mots de ses chansons ne sont pas que « des leurres / chassant nos démons /bâillonnant la peur / pendant un moment »...

*** Jacques Bertin : Permanence du fleuve (Alvarès C 805).**

« J'écris à cause de / tant d'amour et tant de douleur » Il écrit et chante contre Pinochet et pour Jean-Baptiste Clément. Venu d'un pays du bord de Loire (le fleuve en question), il parle aussi de l'hiver et du froid où la « Chandeleur de septante-cinq » plongea Julos...

TRADITION POPULAIRE

*** Les pèleteurs : Musique et chansons populaires de Wallonie (Alpha 5015).**

*** Musique populaire traditionnelle des Flandres (Alpha 5010 F).**

*** Chansons et danses populaires du folklore flamand brabançon (Alpha 5002).**

*** Musique folklorique flamande du Brabant (Alpha 5004 F).**

Ah ! s'il existait dans chaque province du monde une maison de disques qui fasse un travail de conservation aussi précieux que celui d'Alpha ! On ne perdrait rien du patrimoine musical...



— CLUB SOCIALISTE DU DISQUE (7, rue Viollet-le-Duc 75009 Paris. Tél. 878.44.34).

Maurice Séveno et son équipe tiennent à votre disposition un catalogue alléchant **(paru dans « l'Unité » n° 180),** où figurent : Léo Ferré, Maxime Le Forestier, Monique Morelli, Francesca Solleville, Georges Moustaki, Giani Esposito, Colette Magny, le groupe Aparcoa, Pablo Neruda Voix du Chili, Luis Cilia, José Afonso, Marti, Roger Mason, Glenmor, Raimon, Atahualpa Yupanqui, Théodorakis, Archie Shepp **(voir notre précédent numéro),** etc.

MUSIQUE

Les différentes maisons de disques n'ont pas proposé moins de 106 coffrets en souscription. La moitié ne sont que des reprises. Une vingtaine d'ouvrages seulement font figure d'inédits. Seules la qualité et la rareté ont guidé notre choix (non exhaustif).

*** Ravel : L'œuvre de piano et les deux concertos, par Samson François (Pathé-Marconi, coffret quatre disques, C 165 52281 / 4).**

« Samson François le poète », comme l'appelait Max-Pol Fouchet, est mort il y a cinq ans. L'ouvrage nous rend le virtuose mais aussi le musicologue qui parle ici longuement — avec Pierre Hiégel — du « Concerto pour la main gauche ».

*** Chansons d'amour courtois (de Guillaume de Machaut à Guillaume Dufay) par le Early Music Consort of London (Pathé-Marconi, coffret de trois disques, 167 5410 / 2).**

Un ravissement. Une compilation unique.

*** Schubert : Musique pour piano 1822-1828, par Alfred Brendel (Philips, coffret de huit disques, 6747 175).**

La grande période de Schubert : ses plus importantes sonates et ses impromptus.

*** Mozart : Cosi Fan Tutte, avec Monserrat Caballé, avec l'Orchestre et les Chœurs du Royal Opera House Covent Garden sous la direction de Colin Davis (Philips, coffret quatre disques avec livret trilingue (6707 025).**

Pour les mozartiens convaincus, c'est sans égal : la direction de Davis rejoint celle de Böhm, la distribution est la plus brillante possible aujourd'hui. Ennemis du lyrique perfectionniste s'abstenir.

*** César Frank : Six pièces d'orgue, trois pièces pour le grand orgue et trois chorals, par Jean Langlais aux grandes orgues Cavaille-Coll de Sainte-Clotilde (Arion, coffret de trois disques, ARN 336008).**

L'organiste Langlais a enregistré sur le clavier même de ces orgues qui révélèrent César Franck. Arion possède par ailleurs le plus beau catalogue musical de France.

*** Albinoni : Douze concertos (enregistrement intégral) par I Solisti Veneti (Erato, deux disques en album, STU 70883 / 4).**

Lumineux et enjoué : pour revivre en rêve dans la Venise du 18e siècle.

*** Schoenberg : Moïse et Aaron, sous la direction de Pierre Boulez (C.b.s., coffret de deux disques).**

En saluant l'existence de cet ouvrage, on ne pourra qu'émettre un regret d'importance : il est le seul. Le seul parmi les compositeurs modernes et contemporains à faire l'objet d'un coffret. Bach et Chopin sont évidemment des valeurs plus sûres. Là encore la rentabilité l'emporte sur l'aide à la création.

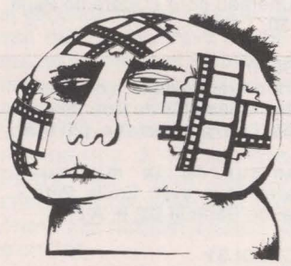

Cinéma

*** Hal Ashby : Shampoo.**

Un coiffeur gigolo courtise les dames qui lui confient leurs mises en plis. Un vaudeville réaliste, parfois vulgaire, grinçant et un tantinet misogyne sur l'Amérique de Nixon.

*** Philip Mora : T'as pas cent balles ?**

Une fresque sur l'Amérique des années de crise et du redressement rooseveltien : Hollywood et ses comédies musicales, le chômage, King Kong et le New Deal, les grèves et James Cagney incarnant l'optimisme d'un pays aux destinées « indestructibles ».

*** Jean Marbœuf : Monsieur Balboss.**

Portrait d'un commissaire de police : en mari aimant, père gaga ou collectionneur patient, il est doux comme un agneau ; en policier, il est sadique et maître-chanteur cynique. Michel Galabru donne à ce tortionnaire une épaisseur inquiétante.

« NOUVELLE ECOLE » DIFFAMEE

Sur appel du jugement de la 3ème Chambre civile du tribunal de Paris qui avait condamné, le 7 juin 1973, M. Yvan Aumont, directeur de l'hebdomadaire néo-royaliste *La Nouvelle Action française*, à 1 000 F de dommages et intérêts envers M. Alain de Benoist, propriétaire et rédacteur en chef de la revue scientifique *Nouvelle Ecole*, représentée par Me Georges de Maleville, la 1ère Chambre de la Cour d'Appel de Paris, présidée par M. Fardel, a condamné à nouveau *La Nouvelle Action française*. Celle-ci, qui avait accusé la revue *Nouvelle Ecole*, de véhiculer les motifs essentiels de l'idéologie nazie » et avait organisé une campagne de dénigrement à son encontre (auprès des parlementaires et de plusieurs organes de presse en particulier) est lourdement condamnée. Le délit de diffamation est clairement établi par les attendus de la Cour. M. Yvan Aumont, directeur de *La Nouvelle Action française*, devra payer 5 000 F de dommages et intérêts à M. de Benoist, solidairement avec la société éditrice S.N.P.F. et avec M. Gérard Goustenoble, alias Gérard Leclerc, journaliste. Celui-ci, qui avait été mis hors de cause en première instance, a été reconnu par la Cour comme l'un des organisateurs de la campagne de dénigrement.

Dans ses attendus, le tribunal :

— affirme que *La Nouvelle Action française*, depuis deux ans, n'a effectivement pas cessé d'accuser *Nouvelle Ecole* de « véhiculer » ou de « répandre » les « motifs essentiels de l'idéologie nazie » ;

— souligne que, dans la masse considérable des documents communiqués au procès, y compris dans les numéros de *Nouvelle Ecole* « valablement versés aux débats », « la seule référence expresse au nazisme consiste, à la page 84 du numéro 13 de cette publication, en un compte-rendu d'études qui venaient de paraître ou allaient paraître sur ce sujet, qui n'étaient pas l'œuvre d'Alain de Benoist et dont n'importe qui était en droit de signaler l'existence, étant au surplus relevé que leur caractère apologétique n'est nullement établi » ;

— constate la publication dans *Nouvelle Ecole* de thèses et d'opinions variées, voire contradictoires, dont certaines « peuvent être tenues pour des idées de droite, voire d'extrême-droite » « Les animateurs de *La Nouvelle Action française*, précisent les juges, n'en étaient pas fondés pour autant, et sans disposer d'autres élements, à suspecter Alain de Benoist d'être un champion, découvert ou masqué, du national-socialisme ».

— déclare qu'au demeurant, « la théorie du national-socialisme, imprégnée d'un germanisme qui est absent dans *Nouvelle Ecole* », est « prolongée par un programme d'action inséparable de la doctrine proprement dite » ;

— rappelle « que les vocables de nazi et de nazisme sont chargés d'une signification d'horreur criminelle concrète ; qu'il est donc injuste et diffamatoire de taxer de nazisme, même en usant de précautions de langage, ce qui n'a pas toujours été le cas, l'écrivain qui se borne à soutenir sur le plan littéraire, philosophique, scientifique ou parascientifique, des thèses dont on peut seulement dire qu'elles se rapprochent d'une partie, et d'une partie seulement, des thèses du nazisme » ;

— indique, à propos de la distribution, le 17 décembre 1972, par des individus interpellés par les services de police et dont *La Nouvelle Action française* a reconnu qu'ils figuraient au nombre de ses « lecteurs », d'un tract prenant à partie *Nouvelle Ecole*, que « la violence des termes utilisés par le tract à l'encontre de *Nouvelle Ecole* et de ses collaborateurs », montre, « à tout le moins, comment la campagne menée par l'organe royaliste avait été comprise par ses propres lecteurs, alors que, cependant, elle n'avait pas atteint son paroxysme » ; et que, « dès lors, la mauvaise foi et la diffamation dont se plaint Alain de Benoist doivent être retenues » ;

— considère que « c'est à juste titre que le tribunal (de première instance) a relevé deux manœuvres de *La Nouvelle Action française* inspirées par le désir de nuire à Alain de Benoist » ;

— rappelle que le philosophe Gabriel Marcel, à qui *La Nouvelle Action française* avait fait appel à la mi-décembre 1972 pour appuyer sa campagne, s'est, « dès le 22 décembre, plaint du « double abus de confiance dont il avait été l'objet de la part d'un rédacteur de *La Nouvelle Action française* » et avait exprimé ses regrets à *Nouvelle Ecole* pour avoir contribué à diffuser contre elle « un jugement calomnieux », puis, dans une lettre du 28 janvier 1973 adressée à Alain de Benoist, avait précisé sa pensée en se plaignant du comportement de Gérard Coustenoble, dit Leclerc, duquel il entendait exiger une rectification » ;

— constate que les dirigeants de *La Nouvelle Action française* « ont cherché à intimider par la perspective d'une campagne de presse ceux qui accordaient leur appui à *Nouvelle Ecole*, et se sont attachés à prolonger les effets d'une intervention obtenue à l'aide de moyens condamnables, puis rétractée par son auteur » (nouvelle allusion à Gabriel Marcel) ;

— souligne que, « d'une manière générale », *La Nouvelle Action française* « a constamment eu recours au procédé de l'amalgame », notamment en faisant endosser à Alain de Benoist « la responsabilité des activités de l'association GRECE, de manière à lui susciter des difficultés avec les dirigeants de cette association » ;

— relève qu'« entre autres procédés analogues », *La Nouvelle Action française* n'a pas hésité à utiliser des « guillemets abusifs » pour publier, comme caractérisant les thèses de *Nouvelle Ecole*, tantôt une phrase conçue « de telle manière qu'on pouvait croire qu'il s'agissait d'une citation et non pas d'une interprétation », tantôt une « prétendue citation » visant à introduire une accusation « qui n'est pas objectivement justifiée par la lecture des pièces communiquées » ;

— déclare que *La Nouvelle Action française* a elle-même dévoilé son « dessein » en écrivant (n° 88, p. 6) : « L'objectif que nous nous sommes fixés est qu'il n'y ait pas de lendemains pour un groupe dont les thèses essentielles sont à l'opposé des nôtres » ;

— prend acte du reproche fait à *La Nouvelle Action française* d'avoir porté préjudice à Alain de Benoist, « postérieurement au jugement de première instance », en ayant adressé « aux parlementaires et aux rédacteurs en chef de l'ensemble de la presse française une circulaire dans laquelle, sous couleur de prendre position en faveur du projet de loi relatif à la libéralisation de l'avortement, *La Nouvelle Action française* aurait poursuivi sa campagne contre *Nouvelle Ecole* » ;

Pour ces motifs, le tribunal :

— porte de 1 000 à 5 000 F le montant des dommages et intérêts qui devront être versés à Alain de Benoist ;

— réforme le précédent jugement en ce qui concerne la mise hors de cause de Gérard Coustenoble, alias Gérard Leclerc, journaliste, qui « a formulé et rassemblé les accusations portées contre *Nouvelle Ecole*, constitué le dossier dont il a été ci-dessus question, et inspiré l'appel de Gabriel Marcel » ;

— déclare coupables de diffamation Yvan Aumont, la société éditrice S.N.P.F., Gérard Coustenoble, dit Leclerc, et les condamne solidairement au paiement de la somme précitée.



BULLETIN D'ABONNEMENT
A RETOURNER
41 BOULEVARD MAGENTA 75010 PARIS

Je soussigné .....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à l'UNITE :

— pour six mois (70 F) ☐
— pour un an (120 F) ☐

et vous adresse la somme correspondante par chèque bancaire ☐
par chèque postal ou virement au CCP l'UNITE 3034980 La Source ☐

Date Signature

l'unité

Rédaction : 12 Cité Malesherbes
(Paris 9e) - Tél. 878.40.73

Administration : 41 Bd de Magenta
(Paris-10e) Tél. 208.23.50

Directeur général : Pierre Mauroy

Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION EN CHEF
Serge Richard
Nicole Chaillot, Guy Perrimond

REDACTION
Michèle Backmann, Robert Butheau, Benoît Colombier, Christine Cottin, Georges Frameries, Claude Fuzier, Jean-Paul Liégeois, Jean-Pierre Moulins, Gilberte Muller, Francis Pisani, Emmanuèle Plas, Jean-Loup Revérier, Maurice Séveno, Antoine Violet.

DOCUMENTATION
Véronique Neiertz

DESSINS
Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Teich, Lacroux.

PHOTOS
Pascal Lebrun

AVEC LA COLLABORATION DES MEMBRES DU SECRETARIAT NATIONAL ET DU BUREAU EXECUTIF DU PARTI SOCIALISTE

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé
Publicité : Régie Publicitaire, 2, rue du Cygne, Paris-1er. Tél. 508.45.00 (Michèle Pancaldi).
Directeur de publication : Claude Estier
Société éditrice : S.a.r.l. L'Unité
Cadet-Photocomposition - 75009 PARIS
Imprimerie E.T.C. 76 - Yvetot

MA PART DE VERITE

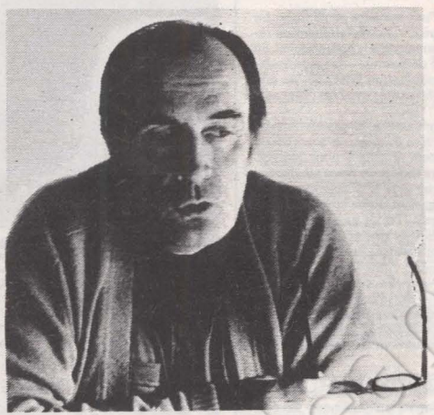

PAR FRANÇOIS MITTERRAND

Lundi 22 décembre

J'apprends avec plaisir que le président du tribunal d'instance de Quimper a débouté l'avocat du Trésor public qui demandait la mise en vente du domaine de Kertalg, propriété des Le Goarnic dans le pays de Pont-Aven. Les Le Goarnic sont ces parents têtus qui, en dépit des refus tout aussi obstinés de l'Administration, ont donné à six de leurs enfants des prénoms celtes, à vrai dire assez compliqués : Gwendal, Katell, Sklerijen, Adraboran, etc. Faute d'état civil, les petits Le Goarnic (qui sont devenus grands et forts, l'aîné est champion de lutte gaélique) ont été exclus des primes à la naissance, allocations de maternité et autres prestations familiales. L'un d'eux, qui travaille à Paris, cotise en qualité de salarié à la Sécurité sociale, mais ne perçoit pas d'assurance maladie. Sensible à cette absurdité, la caisse d'Allocations familiales du Sud-Finistère a fini par verser les prestations aux quatre derniers enfants. Mais, estimant que l'Etat reste leur débiteur, les parents Le Goarnic n'en refusent pas moins de payer leurs impôts. Donnant donnant. Le procès s'éternise : bientôt vingt ans. Tout est prétexte à litige, l'élargissement d'un pont, le passage d'une ligne électrique, une fête populaire. De temps en temps, Mme Le Goarnic couche en prison. Mais les indemnités allouées aux Le Goarnic pour l'expropriation de leurs terrains sont toujours consignées, et ils ne trouvent pas d'huissier disposé à exécuter les saisies-arrêts ordonnées à leur bénéfice. Cette petite guerre connaît des armistices. Une loi a même été votée afin de permettre un choix plus large de prénoms, mais sans effet rétroactif. Du coup, les enfants Le Goarnic continuent de ne pas exister.

En serais-je tenté, je ne rangerais pas cette histoire parmi les faits divers. Au-delà des Le Goarnic, c'est une certaine approche des libertés personnelles qui m'importe. Adraboran vaut Bergamote — charmant, au demeurant — et j'en sais qui échangeraient bien Gwendal contre Népomucène. Que penser, en tout cas, de ce pouvoir central qui livre sa guerre de Troie pour l'étymologie d'un prénom ?

Mais passons au mode majeur.

Un coup de main dans le désert, il y a de cela vingt mois, un ministre distrait, une femme qui pleure en rêvant à Noël, j'évoquerai ici pour la troisième fois l'affaire Claustre. Devrai-je me reprocher d'avoir fait comme tant d'autres, de m'être tu quand il fallait crier pour la simple et pauvre raison que des gens importants avaient mis l'index sur la bouche avec cet air de connivence qui signifiait : « Chut ! vous ignorez ce que nous savons ? Laissez-nous agir et nous seuls. » Oui, j'ai cru que le silence servirait. Pouvais-je imaginer que le président de la République, annonçant urbi et orbi qu'il prenait la négociation à son compte et qu'il s'informait à tout instant, même en voyage, du sort de la prisonnière, parlait de chic ? Pouvais-je supposer que le gouvernement jouait au plus fin avec Hissen Habré, avec Malloum, avec Bongo, avec Waldheim, avec la presse et l'opinion publique, avec Françoise ? Je me suis tu quand le ministre responsable a suggéré que le pelé, le galeux, c'était Pierre, mari trop pressé de délivrer sa femme, quand le Tout-Paris a commencé de murmurer que les deux Claustre payaient leur imprudence, qu'ils avaient approché de trop près les services secrets, que rien ne les obligeait à fréquenter le Tibesti : Je me suis tu quand j'ai vu le ballet des avions dans le ciel des Toubous, la ronde des photographes dans l'enclos de Françoise, quand j'ai su l'opportune confiscation à Niamey des clichés compromettants ; je me suis tu quand le silence est revenu.

Et voilà que je m'interroge : le vœu du gouvernement n'était-il pas précisément que personne ne dise mot, que personne ne se souvienne ? Hors le groupe familial et le cercle étroit des amis, la passion de Pierre et Françoise Claustre a cessé d'embarrasser l'actualité. Objectif atteint ?

J'en étais là de ces réflexions quand j'ai lu dans « le Nouvel Observateur » l'éditorial de Jean Daniel « Libérez-les avant Noël » : « Cela dure depuis plus de trois semaines. On interpelle, on perquisitionne, on arrête, on retient, on interroge, on libère, on arrête à nouveau, on reperquisitionne. Pas en Ouganda, en France. » De la première à la dernière ligne, je n'aurais pas désiré écrire autre chose. J'ai assez répété ces temps-ci que le Parti socialiste n'avait rien à voir avec les naïfs ou les provocateurs qui prétendaient détruire l'armée pour affirmer tout aussi haut qu'il a tout à voir avec les embastillés de Chirac, expédiés devant un tribunal politique dont l'existence, la composition et la procédure constituent autant de défis au droit des gens, accusés d'on ne sait quoi, en vertu d'une de ces lois bâtardes qu'on appelle ordonnances, résidu des temps régaliens, maintenus en prison malgré les textes qui réglementent la détention provisoire, jugés coupables avant d'être entendus, défendus, condamnés. Pas de doute : libérez-les !

Nous publierons la semaine prochaine un reportage d'Antoine Blanca de retour de Cuba.